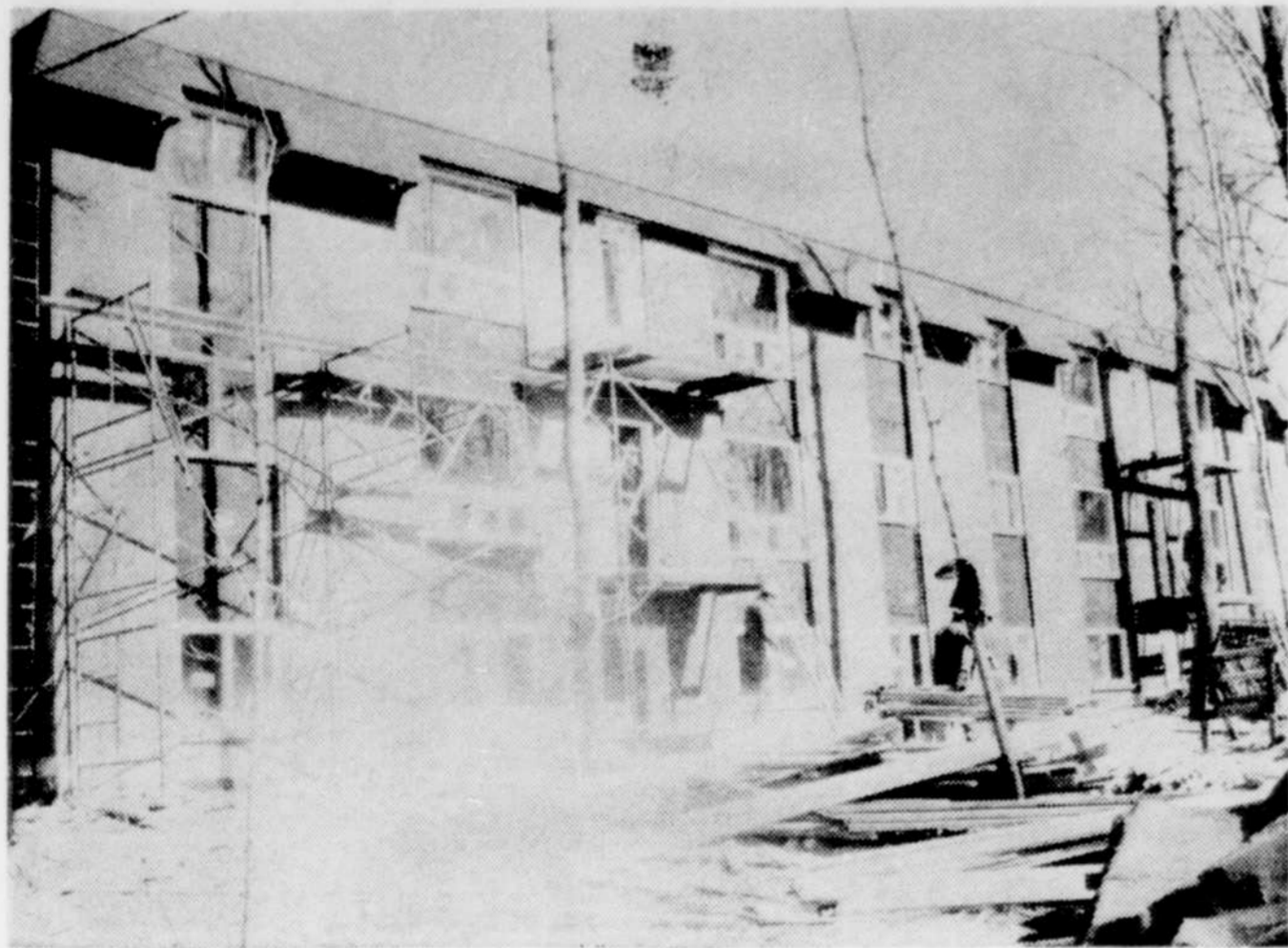


Température généralement claire cette nuit. Demain ciel variable avec possibilité d'une averse. Plus chaud. Vents légers. Minimum cette nuit 45, maximum demain 65.

Le meilleur tout 374-6221 Le meilleur service



(Photo LeRo)

LA CONSTRUCTION RESIDENTIELLE est vivante à Warwick. Ainsi, au domaine le Corillon se construit actuellement encore une maison de douze logements. C'est M. Aimé Beaudet qui est l'initiateur de ce projet. Face à la bâtisse sur la photo se trouve une autre semblable qui a été

louée à la commission scolaire régionale des Bois-Francis, en vue d'être aménagée en classes. Lorsque la location expirera, M. Beaudet transformera tout probablement l'édifice en une autre maison à douze logements.

Les contribuables paient leurs taxes rapidement

Recherche d'un local adéquat pour loger la bibliothèque de Warwick

WARWICK (R.L.) — Les contribuables de la ville de Warwick n'aiment pas de façon gé-

Franc... Parler

nérale laisser traîner les comptes. C'est la conclusion que l'on peut tirer à la suite du rapport que l'Association professionnelle des voyageurs de commerce, section de Victoriaville, invite ses membres à se rendre célébrer la fête des Mères, samedi soir le 10 mai, à la salle des syndicats, rue de l'Ermitage.

L'APCV invite aussi tout représentant de commerce ne faisant pas partie de l'Association, à venir fraterniser avec les confrères.

Le conseil de ville de Victoriaville a délégué le conseiller Normand Cliche pour assister à une prochaine réunion d'étude organisée par le CDR à Drummondville, les 10 et 11 mai prochains.

La Fédération du hockey mineur de la province de Québec a remercié la ville de Victoriaville pour sa souscription de \$230, lors de la dernière campagne "le tour du chapeau".

Une réunion doit avoir lieu dans quelques jours à l'hôtel Warwick, de la même ville, en vue de la fondation éventuelle d'un club Lions dans cet endroit.

Le bureau de révision de la ville de Victoriaville a approuvé la décision du conseil de ville, relativement à une décision rendue par celui-ci pour le montant imposable d'évaluation à la compagnie Rubin Bros Ltd pour l'année 1968-69. Le montant est de \$903,000. La compagnie exigeait une dépréciation de 2,05 pour cent de ce montant pour 68-69. Cette dépréciation reviendra à la compagnie mais seulement à la confection d'un nouveau grand rôle.

Le conseil a accepté une résolution décrétant que dorénavant l'administration des cas d'accidents du travail relèvera du trésorier et non plus du greffier.

Un nouvel exécutif du club de personnalité de Victoriaville sera élu samedi prochain, le 10 mai, au centre civique de Victoriaville. Il y aura au cours de la soirée danse avec orchestre, démonstration de danse par M. et Mme Emilie Croteau. La soirée se clôturera par une messe à minuit trente.

Les membres du conseil étudieront un rapport de M. René Gauthier concernant l'adhésion de certains officiers de la ville à la corporation des officiers municipaux agréés du Québec et le paiement des cotisations. On sait que cette corporation a été créée par le bill 180. Greffier, trésorier, directeur des services, des loisirs, etc peuvent en faire partie. La cotisation à payer est de \$75 par année.

La ville paiera sa contribution pour l'année 1968-69 à la protection civile, à la suite d'une demande en ce sens de M. Léo Laiselle, coordonnateur du groupe 511 de la protection civile. Le montant à payer est de \$285.

qu'a fait le secrétaire de cette ville, M. Wilfrid Mailhot, aux édiles municipaux qui ont siégé lundi soir sous la présidence du maire Gaston Beaudet. Le secrétaire Mailhot a en effet souligné que durant la période du premier au 30 avril, 65 pour cent des taxes municipales avaient été perçues.

A l'item des dépenses à effectuer, on notait à cette assemblée de lundi soir, une facture de la compagnie International Water Supply, pour des travaux de réparations effectués au puits de la ville, servant d'aqueduc et au département des incendies. Le conseil a passé une résolution pour acquiescer cette facture.

Assemblée publique Jeudi soir de cette semaine, aura lieu l'assemblée publique des électeurs en vue de l'approbation du règlement 395. Ce règlement stipule une dépense de \$25,000 pour des travaux d'aqueduc et d'égouts à être exécutés au développement Metho.

Comité de la bibliothèque Le conseil a décréto la tenue d'une première réunion du comité de la bibliothèque municipale.

M. Paris invité au local Domrémy

"Chaque citoyen doit bien prendre ses responsabilités"

VICTORIAVILLE (C.T.) — Les membres Domrémy sont choqués par la qualité de leurs conférenciers. Il y a quelques semaines, le député André Fortin leur adressait la parole. Puis ce fut le tour du Dr Jutra la semaine dernière et enfin de cette semaine, un individu de Victoriaville qui a à cœur le bien de ses concitoyens, M. J. Roland Paris prononçait la conférence.

Douze nouveaux membres acceptés au 4e degré des Chevaliers de Colomb

VICTORIAVILLE (R.L.) — C'est au cours de la fin de semaine dernière qu'avait lieu à Montréal, l'initiation des sires Chevaliers de Colomb au 4e degré, sous le distingué patronage d'honneur de Son Excellence Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, et sous la présidence du digne maître sire Chevalier le Dr Ephrem Jacques, m.v. du district No 1 de la province de Québec.

Contrairement aux initiations de 1er et 2ème et 3ème degrés des Chevaliers de Colomb, celle des sires Chevaliers du 4e degré n'a lieu qu'à tous les deux ans seulement. Le district No 1 est composé de 18 assemblées de différents districts, comprenant la rive sud et la rive nord, soit de Trois-Rivières à La Tuque et du côté sud, de Granby jusqu'à Victoriaville.

A l'occasion de cette initiation, 276 nouveaux membres sires Chevaliers se sont joints à cette grande famille, qui compte présentement plus de 6,000 sires Chevaliers dans la province de Québec. En ce qui concerne la région des Bois-Francis, on en compte présentement 150, incluant les 12 nouveaux membres qui furent acceptés en fin de semaine. Ces nouveaux membres de la région sont le député provincial d'Arthabaska, M. Roch Gardner, M. Lucien Desrochers, maire de St-Louis de Blandford, M. Benoit Brochu, c.a., M. Roméo Poirier, industriel, M. Georges Lemay, entrepreneur, M. Roland Besudain, gérant, M. Yvon Desrochers de Warwick, Maurice Raymond, Me Laurent Jutra et Robert Gamache de Drummondville, Marcel Descochers et Marcel Beauchesne du comté de Nicolet.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait M. Clément Payeur, fidèle navigateur de la région des Bois-Francis. Il y avait aussi une délégation d'environ 65 personnes de la région de Drummond, Nicolet et Arthabaska.

Recommandation de la commission d'urbanisme

Deux projets d'agrandissement à l'usine Mailhot & Frères seraient acceptés du conseil

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le conseil municipal de Victoriaville peut-il s'opposer à des demandes d'agrandissement parvenant d'une usine établie dans les limites de la ville depuis plus de cinq ans? Selon les membres de la commission d'urbanisme et du développement, en vertu de l'article 427 de la loi des cités et villes, le conseil peut difficilement s'opposer et c'est pourquoi les membres de la commission ont recommandé au conseil l'approbation de deux demandes formulées par l'entreprise Mailhot et Frères, dont

renouvelé pour une autre année. M. Paris demandait s'il y avait du vrai dans la rumeur circulant à l'effet que le directeur des services aurait certaines divergences d'opinions assez fortes avec des membres de l'administration municipale. Le maire Poirier souligna qu'il n'y avait pas de raison pour que le directeur des services ne soit pas réengagé. Quant au conflit possible dont fait allusion M. Paris, le maire jugea la question hors d'ordre. Il demanda aux conseillers ce qu'ils en pensaient et tous semblèrent être d'accord pour juger la question hors d'ordre.

Le conseil de ville a réitéré la question à l'aviséur légal, Me Claude Pinard, qui doit faire rapport lundi prochain.

Le citoyen Paris a par ailleurs posé la question au conseil, à savoir si le directeur des services, M. Paul J. Poirier, verrait son contrat de travail renouvelé pour une autre année.

Le conseil de ville a réitéré la question à l'aviséur légal, Me Claude Pinard, qui doit faire rapport lundi prochain.

Règlements au tennis

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le service des loisirs de la ville de Victoriaville nous a communiqué quelques règlements qui devront être observés au tennis Bois-Francis.

- 1 - Lorsqu'il y a des personnes qui attendent, les tennis doivent être utilisés en double.
- 2 - Une équipe peut utiliser un tennis au maximum une demi-heure, après quoi elle doit laisser sa place à d'autres.
- 3 - Les jeunes en bas de 16 ans ne seront pas admis après 19.30 heures.
- 4 - Une personne qui est prise à blasphémer sera expulsée sur le champ.
- 5 - Les souliers de tennis sont obligatoires.
- 6 - Il est défendu de jouer et de circuler inutilement autour des jeux.

M. Paris invité au local Domrémy

"Chaque citoyen doit bien prendre ses responsabilités"

VICTORIAVILLE (C.T.) — Les membres Domrémy sont choqués par la qualité de leurs conférenciers. Il y a quelques semaines, le député André Fortin leur adressait la parole. Puis ce fut le tour du Dr Jutra la semaine dernière et enfin de cette semaine, un individu de Victoriaville qui a à cœur le bien de ses concitoyens, M. J. Roland Paris prononçait la conférence.

Douze nouveaux membres acceptés au 4e degré des Chevaliers de Colomb

VICTORIAVILLE (R.L.) — C'est au cours de la fin de semaine dernière qu'avait lieu à Montréal, l'initiation des sires Chevaliers de Colomb au 4e degré, sous le distingué patronage d'honneur de Son Excellence Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, et sous la présidence du digne maître sire Chevalier le Dr Ephrem Jacques, m.v. du district No 1 de la province de Québec.

Contrairement aux initiations de 1er et 2ème et 3ème degrés des Chevaliers de Colomb, celle des sires Chevaliers du 4e degré n'a lieu qu'à tous les deux ans seulement. Le district No 1 est composé de 18 assemblées de différents districts, comprenant la rive sud et la rive nord, soit de Trois-Rivières à La Tuque et du côté sud, de Granby jusqu'à Victoriaville.

A l'occasion de cette initiation, 276 nouveaux membres sires Chevaliers se sont joints à cette grande famille, qui compte présentement plus de 6,000 sires Chevaliers dans la province de Québec. En ce qui concerne la région des Bois-Francis, on en compte présentement 150, incluant les 12 nouveaux membres qui furent acceptés en fin de semaine. Ces nouveaux membres de la région sont le député provincial d'Arthabaska, M. Roch Gardner, M. Lucien Desrochers, maire de St-Louis de Blandford, M. Benoit Brochu, c.a., M. Roméo Poirier, industriel, M. Georges Lemay, entrepreneur, M. Roland Besudain, gérant, M. Yvon Desrochers de Warwick, Maurice Raymond, Me Laurent Jutra et Robert Gamache de Drummondville, Marcel Descochers et Marcel Beauchesne du comté de Nicolet.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait M. Clément Payeur, fidèle navigateur de la région des Bois-Francis. Il y avait aussi une délégation d'environ 65 personnes de la région de Drummond, Nicolet et Arthabaska.

L'usine est située sur la rue Campagna. La première demande sera pour des travaux d'agrandissement de 36' X 46' et la seconde pour la construction d'une chaufferie, aux dimensions de 25' X 72'.

On sait que chaque fois que cette entreprise demande des permis d'agrandissement à la ville, on assiste à la naissance de polémiques, principalement dues au fait que l'usine déverse occasionnellement certaines saletés aux résidences avoisinantes.

On sait que chaque fois que cette entreprise demande des permis d'agrandissement à la ville, on assiste à la naissance de polémiques, principalement dues au fait que l'usine déverse occasionnellement certaines saletés aux résidences avoisinantes.

On sait que chaque fois que cette entreprise demande des permis d'agrandissement à la ville, on assiste à la naissance de polémiques, principalement dues au fait que l'usine déverse occasionnellement certaines saletés aux résidences avoisinantes.

Résolution du conseil municipal

Le village de St-Valère sera fort bien éclairé

ST-VALÈRE (R.L.) — Il est probable que dans quelques semaines le village de St-Valère sera fort bien éclairé. En effet, à la dernière réunion du conseil, cette semaine, le conseiller Boissière Beaulieu a présenté un avis de motion pour un règlement acceptant le plan d'éclairage préparé par la Compagnie de l'Hydro-Québec et en plus une lumière dans la cour de l'église.

La municipalité de St-Valère a touché le paiement des octrois provinciaux accordés pour les chemins d'hiver. Un montant de \$12,800 a été reçu, soit \$305 de plus que l'an dernier.

La commission municipale des loisirs de St-Valère compte deux nouveaux membres dans ses rangs, soit M. Jean-Léon Vigneault et Mme Laurent Poirier. On sait que les autres membres de la CML sont MM. André Fournier, Jacques Fournier, René Bergeron, Yvon Leblanc, Mine Alcide Martel et même que les conseillers Clément Hébert et Jean-Marie Champagne.

Le conseil a pris connaissance d'une lettre du député Roch Gardiner avisant que le chemin de colonisation du 11e rang sera terminé cette année.

Le conseil engagera M. Roland Piché pour remplir le poste de secrétaire municipal afin que l'on puisse y déposer des déchets avec facilité.

Gagnon subira son procès

MONTREAL (PC) — Charles Gagnon, ancien professeur de sociologie à l'Université de Montréal, un des présumés chefs du FLQ de 1966, inculpé du meurtre de Mlle Thérèse Morin, subira définitivement son procès à compter du 2 juin prochain.

Pierre Vallières, ancien journaliste et l'autre présumé chef du même mouvement, a lui aussi comparu, lundi, sous accusés, en rapport avec des actes de terrorisme commis en 1966 et son procès a été différé au cours de la session devant commencer le 2 septembre, donc après les vacances judiciaires.

Pierre Bourgault, ancien chef du RIN, qui milite maintenant au sein du Nouveau parti québécois, a lui aussi comparu aux Assises mais a fait option pour obtenir son procès devant un juge seul de la Cour des sessions de la Paix, sous l'accusation "d'avoir été partie" à l'arrestation du 24 juin dernier lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste.



(Photo LeRo)

UN AUTOMOBILISTE D'ASBESTOS, M. J. Maurice Tourigny, a subi des blessures lorsque son véhicule a fait une embardée spectaculaire, lundi au début de la soirée, à l'entrée de la ville de Warwick.

Le blessé a été conduit à l'hôtel-Dieu d'Arthabaska et son véhicule est une perte totale, comme on peut facilement en avoir une idée avec cette photographie.

Automobiliste blessé à la suite d'une embardée

WARWICK (R.L.) — Un automobiliste de la ville d'Asbestos a été assez sérieusement blessé lorsqu'il a perdu la maîtrise de son véhicule, lundi, au début de la soirée, à environ un demi-mille de l'entrée est de la ville de Warwick. L'automobile de marque Chrysler 1968 a fait une embardée spectaculaire et

demeure après l'accident, une perte complète.

L'occupant, M. J. Maurice Tourigny, 40 ans, du 405 1ère Avenue, à Asbestos, a été transporté à l'hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Grégoire de Warwick. Les premiers rapports de l'hôpital indiquent qu'il souffrait d'une fracture à une jambe et de multiples fractures au visage.

C'est l'agent André Arcand, du bureau de la Sûreté provinciale de Victoriaville, qui s'est rendu sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

Les espaces de stationnement dans le centre-ville

Une solution de compromis

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — Après avoir fait mine de céder à la tentation de laisser tomber purement et simplement le règlement no 304, qui oblige les constructeurs d'établissements commerciaux à prévoir des espaces de stationnement, le conseil municipal a jugé préférable de l'amender de façon à rendre l'application plus facile, dans le cas d'édifices ayant une superficie de plancher de 2.000 pieds au maximum destinés à remplacer des bâtiments détruits par l'incendie. L'amendement projeté

se limitera à exiger l'aménagement d'une stalle de stationnement par mille pieds de superficie dans un rayon de mille pieds.

Le conseiller Aimé Lefrançois a présenté, à la dernière séance publique, un avis de motion à l'effet qu'un tel amendement au règlement 304 serait soumis à une prochaine assemblée plénière du conseil municipal. L'amendement devra être soumis par la suite à l'approbation des propriétaires au cours d'une assemblée publique. Le greffier Georges Beaumier a noté que six électeurs-propriétaires pouvaient exiger la tenue d'un référendum.

Au cours de la discussion, il a été question de permettre la location de stalls de stationnement dans l'autogare de l'hôtel de ville. Le conseiller Gaston Vallières s'y est opposé carrément tandis que le conseiller Benoit Giguère s'est montré favorable à une telle location tant et aussi longtemps qu'il y aura

de la place. Le doyen du conseil M. Fernand Gagnon a soutenu pour sa part que dès que le mail sera aménagé rue Des Forges, l'autogare sera utilisée à plein rendement.

Le conseiller Antoine Gauthier a suggéré que le constructeur d'un édifice commercial garantisse qu'il aménagera des places de stationnement dans un rayon de 1000 ou de 1500 pieds au lieu d'un rayon de 300 pieds comme l'exige le règlement 304.

C'est, comme nous l'avons déjà dit, le cas de la succession Lajoie, rue Notre-Dame, qui préoccupe présentement les membres du conseil. A cause des exigences du règlement no 304, au sujet du stationnement, les projets de reconstruction de l'édifice Lajoie restent en plan depuis quelques années déjà.

M. Gauthier: Qu'on nous montre un bail pour huit stalls de stationnement et cela règlera le cas.

Me Jean Méthot c.r., a informé le conseil que d'après le directeur de l'urbanisme André Lavoie, les MM. Lajoie ne veulent pas entendre parler de stationnement.

tionnement. Il semble d'ailleurs bien impossible de prévoir du stationnement sur le terrain même de la succession Lajoie où pourrait s'élever un édifice commercial de 8.000 à 10.000 pieds de superficie de plancher.

M. Lefrançois: Chaque cas du Vieux Trois-Rivières devrait être réglé séparément. Pour permettre aux MM. Lajoie de remplir ce trou béant, rue Notre-Dame, on ne devrait pas exiger de stationnement du tout.

M. Gagnon: Il me semble que lorsqu'il s'agit d'un immeuble détruit par l'incendie, comme c'est le cas rue Notre-Dame, on devrait permettre de reconstruire purement et simplement.

M. Gauthier: Eh! bien qu'on laisse tomber le règlement.

M. Fernand Colbert: Oui, c'est cela, qu'on laisse tomber le règlement. S'il se construit des immeubles de \$1.000.000 on verra bien à aménager le stationnement en conséquence.

C'est alors que M. Gaston Vallières rappela que dans le cas du Marché Victoria, on avait obligé le propriétaire à se conformer au règlement et à prévoir des espaces de stationnement. M. Lefrançois soutint qu'il s'agissait surtout de faire respecter la ligne d'homologation ou de construction.

Le gérant Lord intervint dans la discussion pour suggérer que l'on maintienne le règlement 304 en vigueur, en adoucissant dans une certaine mesure ses exigences. C'est en somme ce que le conseil trouva de mieux à faire dans les circonstances.



(Photo Roland Lemire)

M. WADDAH ABOUD, propriétaire de la manufacture Regent Shirt Limited, 450 rue St-Georges, devant l'énorme coffre-fort de 3.600 livres que des cambrioleurs ont

tenté sans succès d'éventrer, dans la nuit de lundi à mardi.

Des cambrioleurs tentent sans succès d'éventrer un énorme COFFRE-FORT

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Des cambrioleurs ont tenté sans succès d'éventrer l'énorme coffre-fort pesant 3.600 livres, dans les bureaux de la manufacture Regent Shirt Limited, 450 rue St-Georges, dans la nuit de lundi à mardi.

Les malfaiteurs n'ont pu faire mieux que de faire partir quelques éclats au bas de la porte de dix pouces d'épaisseur. Ils ne sont pas partis les mains vides, cependant, car ils ont emporté trois boîtes contenant environ \$70 en monnaie. Cet argent appartenait aux clubs Kivamis et Rota-

ry, selon M. Waddah Aboud, propriétaire de l'entreprise et qui fait partie des deux clubs sociaux.

M. Aboud a dit qu'il n'y avait pas d'argent liquide dans le coffre-fort au moment du cambriolage.

Les voleurs se seraient introduits dans la manufacture par une des nombreuses fenêtres. Ils n'ont pas causé de dommages.

Selon M. Waddah Aboud et M. Maurice Héroux, gérant, c'est la deuxième fois qu'un vol est commis à la Regent Shirt Limited, mais c'est la première fois que les cambrioleurs tentent d'éventrer le coffre-fort.

Le premier cambriolage a été commis il y a dix ans. Les voleurs avaient emporté un stock de chemises prêt pour la livraison.

Le cambriolage a été constaté par M. Eddy Barakett, gérant de la production lors de son arrivée au travail, hier matin.

NOTAIRE
LIONEL MARTIN
B.A., LL., L.
Licencié en droit
153, rue Lavolette T.-R.
375-7733

PIERROT FORTUNE
CE SOIR
LES MELLOWTONES
1928. NOTRE-DAME
POUR VOTRE AGREMENT MUSICAL
GROS LOT
\$95
LES MELLOWTONES

ANNONCE
SI VOTRE DENTIER bouge...
Reproduire le simplement d'un jeu de PASTERETH, ce qui le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne tenez ni pâte, ni denture, ne laissez aucun goût. PASTERETH est une formule alcaline (sans acide). Ne rincez pas dans la bouche. AMANITE Thalesse. PASTERETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

MEUBLES AU PRIX DE LA MANUFACTURE
VOICI QUELQUES EXEMPLES
• MOBILIER DE CHAMBRE, bureau triple \$147.
• MOBILIER DE SALON (2 mcx) \$149.
• POËLE électrique, McClary-Moffat \$159.
• REFRIGÉRATEUR McClary \$181.
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. 30 (ex-samedi)
Centre Manufacturier de Meubles
7710, STE-MARGUERITE (rue Bas. Mauricie) 375-4715
ANCIEN LOCAL CO-OPÉRATIVE FÉDÉRÉE T.-R.-O.

• PLAN MISE DE COTE
• EMBALLAGE GRATUIT
• LIVRAISON
MAISON DES JOUETS
1386, St-Olivier - T.-R.
Tel.: 375-4123

Curé de la paroisse Saint-Philippe
L'abbé J.-B. Levasseur donne sa démission

TROIS-RIVIERES (C.H.) — L'abbé Jean-Baptiste Levasseur, curé de la paroisse St-Philippe de Trois-Rivières depuis le 4 juillet 1964 vient de remettre sa démission pour cause de santé.

L'abbé Levasseur a fait part de son départ à ses paroissiens du haut du préche. Durant son absence, l'abbé Gilles Poisson, vicaire depuis quelques années à St-Philippe, agira comme desservant jusqu'à la nomination d'un nouveau curé par Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier.

L'abbé Levasseur se retire à Ste-Angele de Laval dans la maison ancestrale où il avait vu le jour dans cette paroisse de la rive sud le 24 oct. 1902. Il fit ses études classiques au séminaire St-Joseph de Trois-Rivières et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal pour être finalement élevé à la prêtrise par Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois, le 22 juin 1930, en l'église paroissiale de Ste-Angele.



L'abbé Jean-Baptiste Levasseur

L'HYPNOSE
A VOTRE SERVICE
ELLE PEUT VOUS AIDER
Nervosité, insomnie, alcoolisme, peur, lit mouillé, cigarettes, anxiété, complexes, mémorisation, etc...
Mme Lily Martin
HYPNOLOGUE DIPLOMÉE
1293, HART - TROIS-RIVIERES
Bureau: 375-1037 - 378-8056

POSITION DE VENDEUR PROFESSIONNEL
★ NOUS OFFRONS
• Revenu attrayant
• Automobile neuve
• Vacances payées
• Entraînement complet
• Programme d'assurance
• Concours boni G.M.
• Plan de Sécurité
★ VOUS OFFREZ
• De préférence âgé de 25 à 40 ans
• Instruction 12e année ou mieux
• Aucune expérience
• Honnête et ambitieux
★ Pour la vente des voitures No 1 au Canada

LA MAISON DES PROFESSIONNELS
SIRIOIS AUTOMOBILES Ltée
501, rue St-Maurice
Trois-Rivières
André Paiement
Directeur des Ventes
P.S.: Inutile aux vendeurs avec expérience de faire application.



La sensationnelle institution canadienne: la dégustation de vins et fromages.
Certains fromages canadiens sont excellents. Il en est de même de certains vins canadiens. Rien ne va mieux ensemble que le vin et le fromage. Pour une réunion entre amis vraiment réussie, rien ne vaut une dégustation de vins et fromages.
Avec cette cave de vins canadiens de qualité et un assortiment de fromages, vous avez tout ce qu'il vous faut pour une soirée des plus agréables. Du vin et du fromage; une bonne conversation et de bons amis; tout cela s'accorde à merveille. Et c'est délicieux.
La cave pour une "dégustation de vins et fromages".
74 Sherry: Un vin apéritif délicieux.
Sauternes Manoir St-David: Un vin de table blanc demi-sec.
Mazel Toy: Un délicieux vin de dessert.
Un cadeau parfait pour les réunions entre amis. Qu'y a-t-il de plus apprécié qu'une "cave" de bons vins canadiens Bright?
Vins Brights
La seule maison vinicole canadienne du Québec

Qui ignore qu'un briquet Ronson Varaflame Comet SL ne coûte que \$7.95
Est-ce un Ronson butane ou non? Bien sûr. Mais nous ne pouvons blâmer personne de vouloir examiner le nouveau briquet Ronson Varaflame Comet SL de plus près. Car après tout, il est difficile de croire pouvoir acheter un briquet tempête au butane à \$7.95 qui est léger, dont l'allumage est automatique et la flamme réglable, et dont le couvercle pivotant est conçu pour emmagasiner des pierres de recharge... et surtout que ce soit un briquet Ronson. Mais ce briquet existe vraiment... c'est le briquet Ronson Varaflame Comet SL. Offert en rouge, noir ou blanc, il convient très bien aux dames aussi. Il y a aussi le Ronson Comet, offert en gris, noir ou blanc, qui s'allume dans le vent—l'idéal pour les fumeurs de pipe. Ne vous laissez pas tromper par le prix peu élevé... car même à \$7.95, le briquet Ronson Varaflame Comet est un briquet Ronson.
Il se remplit en quelques secondes et brûle pendant des mois.
RONSON
c'est le flambeau de la flamme

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC

Généraliste rouage en machine. Avance dans l'après-midi. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 33 et 66. À La Tuque, 30 et 50. Bulletin plus complet en page 43.

Le meilleur hôte - 374-6221 - Le meilleur service

Robes Vanité

113 DES FORGES TROIS RIVIÈRES 314-2914



LES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC ont entrepris au cours de la journée d'hier leur marche sur l'hôtel du parlement du Québec. Cette marche a pour but de protester auprès des autorités gouvernementales contre la lenteur des négociations. Les enseignants protestataires ont entrepris leur marche à Montréal. Ils marchent sur une distance de 20 milles après quoi un autre groupe d'enseignants prend la relève le lendemain. On prévoit que cette marche prendra fin le 14 mai à Québec.

La cogestion, pierre d'achoppement dans le conflit scolaire

- Première séance de la commission permanente
- Aucun rapprochement entre les parties impliquées

Par JEAN-PIERRE GAGNON

QUÉBEC (PC) — Les parties impliquées dans le conflit des enseignants ne sont pas plus rapprochées qu'elles l'étaient auparavant et ce, malgré qu'elles aient exposé leur litige durant plus de quatre heures, hier, aux membres de la commission permanente du Conseil exécutif. Toutefois, il semble que l'on ait cherché le véritable litige en cause dans le conflit: la cogestion en plusieurs domaines du système d'enseignement, dans le choix des nouvelles méthodes d'enseignement et le choix du matériel didactique et des manuels scolaires.

"Mais Grand Dieu, vous n'avez pas encore compris que le problème qui nous sépare, c'est la codécision, ce n'est pas la consultation", a lancé le président de la Corporation des Enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, alors que le débat semblait surtout s'orienter vers les autres sujets en litige.

Sur ce point précis, le fossé semble large au point d'en être infranchissable, si on se réfère aux idées émises par le président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, M. Fernand Lefebvre.

En effet, alors qu'il affirmait que la consultation sur le choix des manuels scolaires, des méthodes d'enseignement et du matériel didactique se faisait depuis nombre d'années dans la plupart des commissions scolaires du Québec, des voix désapprouvées se sont fait entendre, venant de la salle où étaient installés les enseignants.

Cogestion

M. Lefebvre a expliqué que la consultation sur le choix des manuels scolaires s'effectuait de la façon suivante: l'enseignant recommande au principal l'achat d'un manuel. Ce dernier fait la même recommandation à la commission des manuels, qui se charge à son tour de recommander aux commissaires d'écoles l'achat du manuel en question.

"Il n'est peut-être pas marqué dans une convention collective qu'on fait de la cogestion, mais cela se fait", a dit M. Lefebvre.

Il a ajouté que ce n'est pas le changement de structure qui va permettre de remédier à la situation.

Pour sa part, le chef négociateur de la partie patronale, M. Jean Cournoyer, a déclaré que les lois actuelles du Québec l'avaient obligé à rejeter la demande des trois syndicats.

Il a expliqué que les commissions scolaires ne détenaient que des pouvoirs délégués et qu'elles ne pouvaient légalement déléguer à nouveau leurs pouvoirs à un autre organisme, quel qu'il soit.

Commentant cette affirmation, M. Jérôme Choquette (L.-O. Outremont), a dit qu'il ne s'agissait pas d'un problème insurmontable.

Reprenant à son tour, M. Cournoyer a dit que, aussi longtemps que les lois ne seront pas modifiées, les parties ne pourraient pas signer un contrat de travail sur des législations inexistantes.

Au cours de la discussion, les parties ont entamé l'étude, clause par clause, du projet d'entente soumis par la partie patronale afin de tenter un rapprochement et de reprendre les négociations, ce que la CEQ ne semble pas sur le point d'accepter, si on se réfère aux récentes déclarations de son président.

De plus, la commission fait tout en son pouvoir pour inciter la partie syndicale à ne pas déclencher d'arrêt de travail.

Les trois associations syndicales, soit la Corporation des Enseignants du Québec, la Provincial Association of Protestant Teachers, sont représentées, de même que la FCSQ et la Québec Association of Protestant School Boards.

De plus, M. Marcel Pepin, qui représente le syndicat des professionnels de l'enseignement, est présent à la commission.

Au cours de l'après-midi d'hier, il a déclaré que le bill 25 était la source de tous les problèmes inhérents aux négociations avec les enseignants.

Selon un rapport préparé par quatre professeurs américains

Le gouvernement canadien a raison de s'inquiéter du réseau américain Safeguard

D'après PC et AFP

WASHINGTON (PC) — A la demande du Sénateur Edward Kennedy (démocrate du Massachusetts), quatre professeurs d'universités ont préparé un rapport de 344 pages sur le système défensif antimissiles Safeguard d'où il ressort que ce réseau ne peut effectuer les missions qu'on propose qu'il remplisse.

Les auteurs de l'étude en tirent les quatre conclusions principales suivantes:

"Il est improbable que le réseau fonctionnera conformément aux plans, en cas d'attaque nucléaire.

"Il ne peut empêcher entièrement la pénétration des missiles ennemis.

"Sentinel-Safeguard n'est pas suffisamment au point pour remplir les missions prévues soit par l'administration précédente, soit par la présente.

"Le déploiement de Sentinel-Safeguard déclencherait probablement un renouveau de la course aux armements et entraînerait sérieusement la conclusion d'un accord de contrôle des armements".

Ceci étant, dit le rapport, il n'est pas difficile de comprendre que le plan suscite "une profonde inquiétude au Canada".

Dans une première étape, le réseau Safeguard prévoit la projection du tiers des 1.000 missiles Minutemen à tête nucléaire se trouvant dans le Dakota-nord et le Montana. Les sites proches des frontières du Manitoba et de l'Alberta ne seraient protégés qu'en 1974.

Selon le plan, dit le rapport, des missiles d'interception du type Spartan et quelques Sprints (fusées plus petites mais plus

rapides) passeraient par-dessus le territoire canadien.

Les missiles qui ne réussiraient pas à intercepter les têtes nucléaires de l'ennemi, tomberaient avec leurs propres têtes nucléaires en territoire canadien et, selon toute probabilité, émettraient quelques radiations, en supposant que les dispositifs de sécurité qui doivent empêcher, dans pareil cas, une explosion nucléaire, s'avèrent efficaces."

D'après les déclarations officielles faites au Congrès, l'explosion des missiles Spartan devrait avoir lieu au-dessus de l'atmosphère du Canada afin d'éviter des retombées et des dégâts sur le sol canadien. Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, avait déclaré, à la suite de ses entretiens avec le président Nixon en mars, que dans certains cas le missile Spartan traverserait l'espace aérien du Canada.

Le rapport souligne que le Canada est un cas tout à fait particulier dans l'Alliance atlantique (OTAN), étant donné ses engagements envers la défense aérienne du continent américain dans le cadre du NORAD. Il est donc "aise de voir... pour quoi la perspective d'un déploiement de missiles anti-ballistiques le long de notre frontière septentrionale a suscité de profondes inquiétudes au Canada, inquiétudes qui peuvent non seulement provoquer une désaffection du Canada envers l'alliance, mais compliquer aussi les relations avec les Etats-Unis."

Les négociations reprennent aujourd'hui à Air Canada

MONTREAL (PC) — Les négociations entre la compagnie Air Canada et ses employés en grève reprendront aujourd'hui à Montréal, a déclaré hier un porte-parole syndical.

Les négociations entre le syndicat, qui représente 6.300 membres de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéronautique, et la société Air Canada avaient été rompues le 27 avril à Ottawa.

Le porte-parole a déclaré qu'aucun accord précis n'avait encore été fixé pour la reprise des pourparlers.

Les employés se sont mis en grève un peu avant minuit le 20 avril dernier, afin d'appuyer leurs demandes de hausses de salaire.

La compagnie Air Canada avait offert à ses employés, non itinérants une augmentation de salaire de 23 pour cent répartie sur trois ans ou 15 pour cent répartie sur deux ans.

Le syndicat avait d'abord demandé une hausse de 20 pour cent pour un contrat d'un an, mais par la suite réduit sa demande pour réclamer une hausse de 24 pour cent répartie sur deux ans.

La flotte entière d'Air Canada, qui compte 108 appareils, est paralysée depuis le 20 avril. Les dirigeants de la compagnie aérienne déclarent qu'il faudra 48 heures pour reprendre les activités normales une fois le conflit réglé.

M. Bernard Wilson, sous-ministre adjoint du Travail et l'un des deux médiateurs dans ce conflit, a dit que les positions des deux parties en cause étaient "très, très éloignées". L'une de l'autre, à la suite de la rupture des pourparlers le 27 avril.

A la hauteur de Gentilly... Un jeune homme se noie dans le fleuve Saint-Laurent

GENTILLY (R.L.) — Tard hier soir, les chercheurs n'avaient pas encore repêché le corps d'un jeune homme qui serait noyé dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Gentilly, sur la rive sud.

Le détachement de la Sûreté du Québec de Gentilly a reçu un appel téléphonique vers 4 heures, hier après-midi, les prévenant qu'une noyade était survenue à Gentilly.

Aussitôt, quatre agents du détachement accompagnés du capitaine Roger Turcotte se sont rendus sur les lieux pour entreprendre les recherches et mener l'enquête, afin de connaître l'identité de la victime.

Selon les informations obtenues, la personne en question se promenait en chaloupe à moteur sur le Saint-Laurent. L'embarcation n'aurait pas chaviré, mais le conducteur aurait perdu pied et a tombé dans le fleuve.

La personne que l'on croit être un jeune homme dans la vingtaine, s'adonnait selon toutes probabilités à la pêche. Les policiers de même que des citoyens ont participé aux recherches en vue de retrouver le corps. Ces derniers souhaitaient que le corps ne soit pas emporté par le courant.

Le feu cause des dommages à la toiture Une conflagration est évitée de justesse à l'hôpital Général de Shawinigan-Sud

par Renaud MASSICOTTE

SHAWINIGAN-SUD — Une conflagration a été évitée de justesse à l'hôpital Général de la Mauricie de Shawinigan-Sud, hier soir, vers 10h.40, quand les flammes ont pris naissance sur le toit de la mezzanine. Au cours de la journée des ouvriers ont travaillé au revêtement de goudron de la toiture de la mezzanine et on présume que les flammes auraient été provoquées à la suite de ces travaux.

Les pompiers de la ville de Shawinigan-Sud de même que certains membres du Comité d'entraide mutuelle municipale se sont rendus aussitôt sur les lieux pour maîtriser les flammes en peu de temps. Ils ont fait usage de plusieurs boyaux d'arrosage afin de parvenir sur le toit de la mezzanine pour combattre l'élément destructeur. Le nécessaire avait été fait afin d'assurer la présence de d'autres corps de pompiers de la région au cas où les flammes auraient pris des proportions plus gigantesques. Les sapeurs, sous la direction du chef Emilien Bonenfant, ont mis peu de temps à contrôler le brasier.

Il a été impossible de connaître l'étendue des dégâts, mais il est de toute évidence que l'efficacité des pompiers a réduit considérablement les pertes. L'annonce de cette nouvelle dans différents postes de radio de la région a eu pour effet d'attirer plusieurs centaines de personnes sur l'emplacement de la construction de l'hôpital.

La circulation a été entièrement congestionnée aux abords de l'hôpital durant l'incendie.

On sait que l'hôpital Général de la Mauricie doit être complètement terminé pour l'automne 1970. L'incendie d'hier soir ne retardera vraisemblablement pas la marche des travaux.



(Photo Roland Lemire)

Jean-Guy Emond est condamné à l'emprisonnement à vie

AUSSE INVAISABLE QUE CELA PUISSE paraître, Jean-Guy Emond a décaché son plus beau sourire à noire photographe à sa sortie de la Cour des Assises criminelles. Quelques instants auparavant, le visage crispé, il hurlait aux jurés: "Je ne suis pas coupable! Je n'ai pas tué Ricard! C'est à n'y rien comprendre... Emond a été reconnu coupable du meurtre de Ricard et a été condamné à la prison à vie.

Plus de 200 personnes y participèrent et l'on compte parmi elles quelques intellectuels venus de France et des Etats-Unis.

Le sénateur Kennedy, qui de-

A la Maison Montmorency Retraite de quatre jours pour les libéraux du Québec

QUÉBEC (PC) — C'est demain, jeudi, que les libéraux du Québec commencent une retraite de quatre jours à Maison Montmorency, à proximité des Chutes Montmorency.

Le sénateur Edward M. Kennedy, qui devait y prononcer le discours d'ouverture, ne viendra pas. Il s'est fait excuser. Il est trop occupé.

M. Paul Gérin-Lajoie, ancien ministre de l'Éducation du Québec a câblé de Los Angeles pour dire qu'il regrette de ne pouvoir y assister.

Quant à M. Claude Wagner, ancien ministre de la Justice, il estime tout simplement que cette retraite des libéraux laisse les Québécois "indifférents et froids".

Et ce ne sont là que les premiers menus problèmes qui se posent à un événement politique que certains libéraux appellent, avec sarcasme, "le printemps des libéraux".

A une conférence de presse, M. Jean Lesage a dit que cette réunion des intellectuels, intitulée "Conférence sur le Québec de demain", permettra au parti de définir un nouveau programme électoral.

Plus de 200 personnes y participèrent et l'on compte parmi elles quelques intellectuels venus de France et des Etats-Unis.

Le sénateur Kennedy, qui de-

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées 43

Bourses 38

Classes 40 - 41 - 42 - 43

Convocations 40

Mots croisés 43

Radio-T.V. Cinéma 22 - 23

Sports 26-27-28-29-30-31

LE SOMMAIRE DU PETIT DÉJEUNER

Un psychiatre a son malade: "Je serai dans l'impossibilité de vous aider, monsieur le ministre, si vous persistez à répondre "pas de commentaire" à toutes mes questions!"

CRÉMERIE DES TROIS-RIVIÈRES

174 5000 118 4411

Le service qui ne fait pas attendre.

Réalisés par les élèves

Formidable exposition de travaux d'arts plastiques à l'école Centrale

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — Plus de 2.000 travaux d'arts plastiques sont actuellement en montre à l'école Centrale de La Tuque, travaux réalisés par les élèves de 8, 9, 10 et 11e années de cette école. C'est la deuxième année consécutive que l'école Centrale présente une exposition d'arts plastiques, sous la direction de la révérende Soeur Hélène Lamy, A.S.V. Cette dernière est d'ailleurs membre du Congrès des arts du Québec, congrès qui

s'est tenu l'an dernier à Québec et qui aura lieu en septembre prochain à Montréal. Il groupe toutes les associations de professeurs d'arts plastiques du Québec. Environ 800 membres ont participé l'an dernier au congrès.

Les travaux exposés à l'école Centrale impressionnent d'abord par la quantité puis par leur bon goût et leur perfection. Les morceaux qui sont en exposition ne représentent pas tout ce qui a été fait depuis le début de l'année; c'est un certain nombre qui a été choisi dans les différentes techniques. Environ 350 jeunes filles ont eu la chance de voir leur labeur récompensé.

Il a fallu huit jours pour disposer les œuvres dans la salle d'exposition, de façon à donner un premier coup d'œil agréable. Le but a été atteint. Les travaux qui sont en montre ont été faits au cours de l'année pour la plupart mais certains,

qui avaient particulièrement retenu l'attention l'an dernier, sont aussi exposés. Ces travaux ont été faits durant les périodes scolaires puisque les élèves peuvent choisir, au début de l'année, une option en musique ou en arts plastiques. Nous parlant de sa façon de procéder, la religieuse a expliqué qu'elle prenait une dizaine de minutes au début de chaque cours pour expliquer la provenance des matériaux que les élèves ont à employer puis le reste de la période s'emploie à des travaux pratiques. Soeur Hélène Lamy donne aussi des cours de l'histoire de l'art aux adultes.

Les principales techniques utilisées dans les travaux qui sont présentement en montre à l'école Centrale sont le fusain, la gouache, la craie de cire, le papier, les pièces murales (laine encolée, peinture à l'huile), des travaux en deux et trois dimensions, des travaux de pyrogravure, des sculptures en plâtre, en polyfilla, en terre glaise, en céramique, des tricots, etc.

Cette exposition révèle de façon non équivoque le talent de certaines artistes et, selon M. Maillet, il y a une nette amélioration chez les élèves qui avaient exposé auparavant et qui le font encore cette année. Deux filles de l'école Centrale se dirigeront éventuellement en beaux-arts, une fois leur secondaire terminé.

Baron, professeur d'arts plastiques au collège Champagnat ainsi que Mlle Louise Tremblay, professeur d'arts domestiques.

La plupart des écoles secondaires de la Mauricie, soit environ une soixantaine, auront des exposants à Shawinigan et un trophée sera attribué à l'école qui aura mérité les faveurs du jury.

Les élèves sont les premiers à apprécier le travail qu'elles ont pu faire depuis le début de l'année parce que, selon elles, ça leur a donné du goût, de la dextérité, du raffinement et elles ont pu développer davantage leur esprit d'observation.

L'exposition est en montre à l'école Centrale, jusqu'à demain soir, jeudi.



(Photo Berthiaume)

TROIS JOUEURS QUI ONT DONNÉ un solide coup d'époule dans les succès remportés par les Loups de La Tuque, en remportant le championnat canadien de calibre Intermédiaire "A". Comme l'expliquait M. Croteau

ou club Richelieu, des joueurs d'autres villes ont bien coopéré à la réussite du club. Sur la photo, de gauche à droite, Roger Beudet de La Tuque, Jean-Paul Perron, de Shawinigan et Jean-Guy Gagnon, de Grand'Mère.

L'avenir des Loups de La Tuque pourrait être décidé samedi

LA TUQUE (M.A.) — Les dirigeants de la ligue du Saguenay - Lac Saint-Jean se réuniront en assemblée le 10 mai prochain, afin de décider de l'avenir de la ligue. Voilà ce que déclarait M. Vic Croteau, lundi soir, alors qu'il était le conférencier du club Richelieu, à son dernier souper-causerie hebdomadaire. M. Croteau a aussi mentionné qu'il avait été question de diviser la ligue en deux sections, soit une section pour la Mauricie et une autre pour le Lac Saint-Jean, mais il a admis que cette perspective était difficilement réalisable à cause des distances et de l'insuffisance des populations.

Le conférencier a introduit sa conférence en disant qu'il lui faisait plaisir de venir s'entretenir avec les membres du Richelieu de la grande famille des Loups. Il a mentionné que plusieurs facteurs entraînent en ligne de compte pour pouvoir participer à un championnat national mais que cette année, les deux facteurs qui ont été déterminants dans leurs succès sont le magnifique travail accompli par la commission des Loups et la chance d'avoir pu jouer les trois dernières séries sur la patinoire du Colisée municipal.

Interrogé à savoir s'il avait l'intention de poursuivre une carrière dans le rôle d'instructeur pour une ligue plus importante, M. Croteau a répondu qu'il était difficile de le dire parce que le rôle d'instructeur en est un à la merci des événements et que de toute façon, il

avait trop mauvais caractère pour guider une équipe trop peu représentative.

Selon M. Croteau, la participation des Loups à la troisième et dernière partie disputée à Shawville, alors que le gardien régulier Florent Gagnon avait subi une grave blessure à la joue dans la joute précédente. "Nous avons fait une réunion de tous les joueurs, a dit l'instructeur Croteau, avant cette partie, nous avons étudié ensemble la stratégie que nous devions employer et quand les joueurs ont sauté sur la glace, ils l'ont fait avec détermination pour leur gardien "Flo". Jacques Durand a été superbe et nous avons finalement gagné 8-4. Franchement, je peux dire que pendant cette partie-là, chaque joueur a donné 200 pour cent de lui-même".

M. Croteau a expliqué que le calibre d'une équipe était déterminé par les dirigeants de la QAHA, mais que, aux dires des clubs extérieurs qui ont joué contre les Loups, notre calibre est un peu supérieur à l'Intermédiaire "A" moyen. "Il faut dire, a ajouté le conférencier, que le nombre de parties fréquentes que nous avons jouées dans les séries a nettement contribué, malgré tout, à tenir mes hommes au meilleur de leur condition physique".

La commission des Loups n'a pas l'idée de faire une demande pour faire le saut dans un calibre supérieur parce que la population n'est pas suffisante et qu'il n'y a pas de villes environnantes pour venir supporter le club. L'expérience serait votée à un échec financier certain.

L'avenir

Le conférencier s'est montré assez peu enthousiaste quant à l'avenir du hockey à La Tuque, car ad-il dit il manque de gens compétents pour former les jeunes et leur enseigner les principes de base. De plus, la relève est à peu près inexistante. Sept joueurs qui n'étaient pas résidents à La Tuque sur un total de 18 ont fait l'édition 68-69 des Loups. Et ils ont fourni une très

bonne coopération.

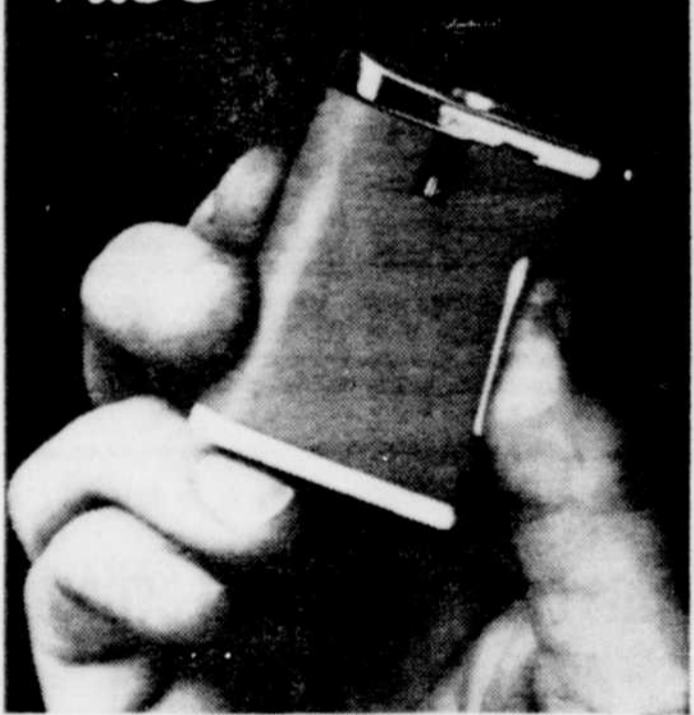
"Je me dois, a dit l'instructeur, de souligner l'apport indispensable fourni par le président de la Commission des Loups, M. Gmer Veillette. Sans son support financier, il nous aurait été franchement impossible de nous rendre là. Quant à la population, elle a magnifiquement bien répondu aux succès des Loups, surtout qu'au cours de la saison, nous avons connu des bas et des hauts. Pendant la série contre les Aigles d'Alma, nous sommes allés chercher 2.000 spectateurs. Ce qui est excellent pour une population qui n'attend même pas 15.000".

Parlant de Jacques Sévigny, le conférencier a révélé que

c'est lui qui lui demandait de cogner ferme tout en essayant de prendre le moins de punition possible. Jacques est un gars qui aime le jeu vif mais il est très rare qu'il se bat à coup de poing.

Relativement à son épouse, M. Croteau a confié qu'elle avait manqué très peu de parties locales mais qu'elle n'en avait vu aucune à l'extérieur en vertu du règlement passé par le club au début de l'année qui interdisait l'accès des épouses et de la boisson dans l'autobus des joueurs. Ce règlement a donné lieu à des critiques, au début de l'année, mais je crois qu'il a rapporté de bons dividendes, a conclu le conférencier.

Qui ignore qu'un
briquet Ronson
Varaflame
Comet SL
ne coûte que
\$7.95



Est-ce un Ronson butane ou non? Bien sûr. Mais nous ne pouvons blâmer personne de vouloir examiner le nouveau briquet Ronson Varaflame Comet SL de plus près. Car après tout, il est difficile de croire pouvoir acheter un briquet tempête au butane à \$7.95 qui est léger, dont l'allumage est automatique et la flamme réglable, et dont le couvercle pivotant est conçu pour emmagasiner des pierres de rechange... et surtout que ce soit un briquet Ronson. Mais ce briquet existe vraiment... c'est le briquet Ronson Varaflame Comet SL. Offert en rouge, noir ou blanc, il convient



très bien aux dames aussi. Il y a aussi le Ronson Comet, offert en gris, noir ou blanc, qui s'allume dans le vent—l'idéal pour les fumeurs de pipe. Ne vous laissez pas tromper par le prix peu élevé... car même à \$7.95, le briquet Ronson Varaflame Comet est un briquet Ronson.

Il se remplit en quelques secondes et brûle pendant des mois.

RONSON
c'est le flambeau de la flamme



NOTAIRE
LIONEL MARTIN
B.A., LL., L.
Licencié en droit
153, rue Lavolette T.R.
375-7733

PIERROT FORTUNE
CE SOIR
FLAMMES
1528, NOTRE-DAME
POUR VOTRE AGREMENT MUSICAL
LES MELLOWTONES \$95
GRDS LOT commandé par Remont

ANNONCE
si VOTRE DENTIER bouge...
Rapportez-le simplement d'un peu de PASTERTH de qui le maintiendra plus solidement en place, fixant les dépassements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni plaque, ni gomme, ne laisse aucun goût. PASTERTH est une formule alcaline (non acide). Ne rhabite pas dans la bouche. Remplit l'absence. PASTERTH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

MEUBLES AU PRIX DE LA MANUFACTURE
VOICI QUELQUES EXEMPLES
• MOBILIER DE CHAMBRE, bureau triple \$147.
• MOBILIER DE SALON (2 mcx) \$149.
• POËLE électrique, McClary-Moffat \$159.
• RÉFRIGÉRATEUR McCLARY \$181.
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. 30 (ex-samedi)
Centre Manufacturier de Meubles
7710, STE-MARGUERITE (coin Bd. Mauricie) 375-4715
ANCIEN LOCAL CO-OPÉRATIVE FÉDÉRÉE T.-R.-O.

• PLAN MISE DE CÔTE
• EMBALLAGE GRATUIT
• LIVRAISON
MAISON DES JOUETS
1386, St-Olivier - T.-R.
Tél.: 375-4123



La sensationnelle institution canadienne: la dégustation de vins et fromages.

Certains fromages canadiens sont excellents. Il en est de même de certains vins canadiens. Rien ne va mieux ensemble que le vin et le fromage. Pour une réunion entre amis vraiment réussie, rien ne vaut une dégustation de vins et fromages.

Avec cette cave de vins canadiens de qualité et un assortiment de fromages, vous avez tout ce qu'il vous faut pour une soirée des plus agréables. Du vin et du fromage, une bonne conversation et de bons amis; tout cela s'accorde à merveille. Et c'est délicieux.

La cave pour une "dégustation de vins et fromages":

74 Sherry: Un vin apéritif délicieux.
Sauternes Manoir St-David: Un vin de table blanc demi-sec.
Mazel Toy: Un délicieux vin de dessert.

Un cadeau parfait pour les réunions entre amis. Qu'y a-t-il de plus apprécié qu'une "cave" de bons vins canadiens Bright?

Vins Brights

Les vins parfaits pour recevoir des amis

La seule maison vinicole canadienne du Québec



POSITION DE VENDEUR PROFESSIONNEL

☆ NOUS OFFRONS

- Revenu attrayant
- Automobile neuve
- Vacances payées
- Entraînement complet
- Programme d'assurance
- Concours boni G.M.
- Plan de Sécurité

☆ VOUS OFFREZ

- De préférence âgé de 25 à 40 ans
- Instruction 12e année ou mieux
- Aucune expérience
- Honnête et ambitieux

• Pour la vente des voitures No 1 au Canada

LA MAISON DES PROFESSIONNELS SIROIS AUTOMOBILES Ltée

501, rue St-Maurice
Trois-Rivières
André Paiement
Directeur des Ventes

P.S.: Inutile aux vendeurs avec expérience de faire application.

Généraliste rougère en matière. Avenues dans l'après-midi. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 30 et 60, à La Tuque, 30 et 50. Bulletin plus complet en page 42.

Le meilleur hôtel 374-8221 Le meilleur service

49e année, No 158

Trois-Rivières, mercredi le 7 mai 1969

Dix cents

ROBES Vanité
111, DES FORGES TROIS RIVIÈRES 374-5814



LES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC ont entrepris au cours de la journée d'hier leur marche sur l'hôtel du Québec. Cette marche a pour but de protester auprès des autorités gouvernementales contre la lenteur des négociations. Les enseignants protestataires ont entrepris

leur marche à Montréal. Ils marchent sur une distance de 20 milles après qu'un autre groupe d'enseignants prend la relève le lendemain. On prévoit que cette marche prendra fin le 14 mai à Québec.

(Telephoto PC)

La cogestion, pierre d'achoppement dans le conflit scolaire

- Première séance de la commission permanente
- Aucun rapprochement entre les parties impliquées

Par JEAN-PIERRE GAGNON

QUÉBEC (PC) — Les parties impliquées dans le conflit des enseignants ne sont pas plus rapprochées qu'elles l'étaient auparavant et ce, malgré qu'elles aient exposé leur litige durant plus de quatre heures, hier, aux membres de la commission permanente du Conseil exécutif. Toutefois, il semble que l'on ait créé le véritable litige en cause dans le conflit: la cogestion en plusieurs domaines du système d'enseignement, dans le choix des nouvelles méthodes d'enseignement et le choix du matériel didactique et des manuels scolaires.

Mais Grand Dieu, vous n'avez pas encore compris que le problème qui nous sépare, c'est la cogestion, ce n'est pas la consultation", a lancé le président de la Corporation des Enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, alors que le débat semblait surtout s'orienter vers les autres sujets en litige.

Sur ce point précis, le fossé semble large au point d'en être infranchissable, si on se réfère aux idées émises par le président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, M. Fernand Lefebvre.

En effet, alors qu'il affirmait que la consultation sur le choix des manuels scolaires, des méthodes d'enseignement et du matériel didactique se faisait depuis nombre d'années dans la plupart des commissions scolaires du Québec, des voix désapprobatives se sont fait entendre, venant de la salle où étaient installés les enseignants.

Cogestion

M. Lefebvre a expliqué que la consultation sur le choix des manuels scolaires s'effectuait de la façon suivante. L'enseignant recommande au principal l'achat d'un manuel. Ce dernier fait la même recommandation à la commission des manuels, qui se charge à son tour de recommander aux commissaires d'écoles l'achat du manuel en question.

"Il n'est peut-être pas marqué dans une convention collective qu'on fait de la cogestion, mais cela se fait", a dit M. Lefebvre.

Il a ajouté que ce n'est pas le changement de structure qui va permettre de remédier à la situation.

Pour sa part, le chef négociateur de la partie patronale, M. Jean Cournoyer, a déclaré que les lois actuelles du Québec l'avaient obligé à rejeter la demande des trois syndicats.

Il a expliqué que les commissions scolaires ne détenaient que des pouvoirs délégués et qu'elles ne pouvaient légalement déléguer à nouveau leurs pouvoirs à un autre organisme, quel qu'il soit.

Commentant cette affirmation, M. Jérôme Choquette (L.-O. Outremont), a dit qu'il ne s'agissait pas d'un problème insurmontable.

Revenant à son tour, M. Cournoyer a dit que, aussi longtemps que les lois ne seront pas modifiées, les parties ne pourraient pas signer un contrat de travail sur des législations inexistantes.

Au cours de la discussion, les parties ont entamé l'étude, clause par clause, du projet d'entente soumis par la partie patronale afin de tenter un rapprochement et de reprendre les négociations, ce que la CEQ ne semble pas sur le point d'accepter, si on se réfère aux récentes déclarations de son président.

De plus, la commission fait tout en son pouvoir pour inciter la partie syndicale à ne pas déclencher d'arrêt de travail.

Les trois associations syndicales, soit la Corporation des Enseignants du Québec, la Provincial Association of Protestant Teachers, sont représentées, de même que la FCSQ et la Québec Association of Protestant School Boards.

De plus, M. Marcel Popin, qui représente le syndicat des professionnels de l'enseignement, est présent à la commission.

Au cours de l'après-midi d'hier, il a déclaré que le bill 25 était la source de tous les problèmes inhérents aux négociations avec les enseignants.

Selon un rapport préparé par quatre professeurs américains

Le gouvernement canadien a raison de s'inquiéter du réseau américain Safeguard

D'après PC et AFP

WASHINGTON (PC) — A la demande du Sénateur Edward Kennedy (démocrate du Massachusetts), quatre professeurs d'universités ont préparé un rapport de 344 pages sur le système défensif antimissiles Safeguard d'où il ressort que ce réseau ne peut effectuer les missions qu'on propose qu'il remplisse.

Les auteurs de l'étude en tiennent les quatre conclusions principales suivantes:

"Il est improbable que le réseau fonctionnera conformément aux plans, en cas d'attaque nucléaire.

"Il ne peut empêcher entièrement la pénétration des missiles ennemis.

"Sentinel-Safeguard n'est pas suffisamment au point pour remplir les missions prévues soit par l'administration précé-

dente, soit par la présente.

"Le déploiement de Sentinel-Safeguard déclencherait probablement un renouveau de la course aux armements et entraverait sérieusement la conclusion d'un accord de contrôle des armements."

Ceci étant, dit le rapport, il n'est pas difficile de comprendre que le plan suscite "une profonde inquiétude au Canada".

Dans une première étape, le réseau Sauvegarde prévoit la protection du tiers des 1,000 missiles Minutemen à tête nucléaire se trouvant dans le Dakota-nord et le Montana. Les sites proches des frontières du Manitoba et de l'Alberta ne seraient protégés qu'en 1974.

Selon le plan, dit le rapport, des missiles d'interception du type Spartan et quelques Sprints (fusées plus petites mais plus

rapides) passeraient par-dessus le territoire canadien.

Les missiles qui ne réussiraient pas à intercepter les têtes nucléaires de l'ennemi, tomberaient avec leurs propres têtes nucléaires en territoire canadien et, selon toute probabilité, émettraient quelques radiations, en supposant que les dispositifs de sécurité qui doivent empêcher, dans pareil cas, une explosion nucléaire, s'avèrent efficaces."

D'après les déclarations officielles faites au Congrès, l'explosion des missiles Spartan devrait avoir lieu au-dessus de l'atmosphère du Canada afin d'éviter des retombées et des dégâts sur le sol canadien. Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, avait

déclaré, à la suite de ses entretiens avec le président Nixon en mars, que dans certains cas le missile Spartan traverserait l'espace aérien du Canada.

Le rapport souligne que le Canada est un cas tout à fait particulier dans l'Alliance atlantique (OTAN), étant donné ses engagements envers la défense aérienne du continent américain dans le cadre du NORAD. Il est donc "aisé de voir, pour-

quoi la perspective d'un déploiement de missiles anti-ballistiques de longue de notre frontière septentrionale a suscité de profondes inquiétudes au Canada, inquiétudes qui peuvent non seulement provoquer une désaffection du Canada envers l'Alliance, mais compliquer aussi les relations avec les Etats-Unis."

Les négociations reprennent aujourd'hui à Air Canada

MONTREAL (PC) — Les négociations entre la compagnie Air Canada et ses employés en grève reprendront aujourd'hui à Montréal, a déclaré hier un porte-parole syndical.

Les négociations entre le syndicat, qui représente 6,000 membres de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéronautique, et la société Air Canada avaient été rompues le 27 avril à Ottawa.

Le porte-parole a déclaré qu'aucun accord précis n'avait encore été fixé pour la reprise des pourparlers.

Les employés se sont mis en grève un peu avant minuit le 20 avril dernier, afin d'appuyer leurs demandes de hausses de salaire.

La compagnie Air Canada avait offert à ses employés, non itinérants une augmentation de salaire de 23 pour cent répartie sur trois ans ou 15 pour cent répartie sur deux ans.

Le syndicat avait d'abord demandé une hausse de 20 pour cent pour un contrat d'un an, mais par la suite réduit sa demande pour réclamer une hausse de 24 pour cent répartie sur deux ans.

La flotte entière d'Air Canada, qui compte 108 appareils, est paralysée depuis le 20 avril. Les dirigeants de la compagnie aérienne déclarent qu'il faudra 48 heures pour reprendre les activités normales une fois le conflit réglé.

M. Bernard Wilson, sous-ministre adjoint du Travail et l'un des deux médiateurs dans ce conflit, a dit que les positions des deux parties en cause étaient "très, très éloignées" l'une de l'autre, à la suite de la rupture des pourparlers le 27 avril.

A la hauteur de Gently...

Un jeune homme se noie dans le fleuve Saint-Laurent

GENTILLY (R.L.) — Tard hier soir, les chercheurs n'avaient pas encore repêché le corps d'un jeune homme qui se serait noyé dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Gently, sur la rive sud.

Le détachement de la Sûreté du Québec de Gently a reçu un appel téléphonique vers 4 heures, hier après-midi, les prévenant qu'une noyade était survenue à Gently.

Aussitôt, quatre agents du détachement accompagnés du caporal Roger Turcotte se sont rendus sur les lieux pour entreprendre les recherches et mener l'enquête, afin de connaître l'identité de la victime.

Selon les informations obtenues, la personne en question se promenait en chaloupe à moteur sur le Saint-Laurent. L'embarcation n'aurait pas chaviré, mais le conducteur aurait perdu pied et a tombé dans le fleuve.

La personne que l'on croit être un jeune homme dans la vingtaine, s'adonnait selon toutes probabilités à la pêche. Les policiers de même que des citoyens ont participé aux recherches en vue de retrouver le corps. Ces derniers souhaitaient que le corps ne soit pas emporté par le courant.

A la Maison Montmorency

Retraite de quatre jours pour les libéraux du Québec

QUÉBEC (PC) — C'est demain, jeudi, que les libéraux du Québec commencent une retraite de quatre jours à Maison Montmorency, à proximité des Chutes Montmorency.

Le sénateur Edward M. Kennedy, qui devait y prononcer le discours d'ouverture, ne viendra pas. Il s'est fait excuser, il est trop occupé.

Quant à M. Claude Wagner, ancien ministre de la Justice, il estime tout simplement que cette retraite des libéraux laisse les Québécois "indifférents et froids".

Et ce ne sont là que les premiers menus problèmes qui se posent à un événement politique que certains libéraux appellent, avec sarcasme, "le printemps des libéraux".

À une conférence de presse, M. Jean Lesage a dit que cette réunion des intellectuels, intitulée "Conférence sur le Québec de demain", permettra au parti de définir un nouveau programme électoral.

Plus de 200 personnes y participeront et l'on compte parmi elles quelques intellectuels venus de France et des États-Unis.

Le sénateur Kennedy, qui de-

vait être la vedette de la conférence, ne pouvant y assister, c'est M. Lesage lui-même qui prononcera le discours d'ouverture.

SOMMAIRE AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	43
Bourses	38
Classes 40 - 41 - 42 - 43	43
Convocations	40
Mots croisés	43
Radio-T.V. Cinéma 22 - 23	23
Sports	26-27-28-29-30-31

LE SOMMAIRE DU PETIT DÉJEUNER

Un psychiatre à son malade: "Je serai dans l'impossibilité de vous aider, monsieur le ministre, si vous persistez à répondre "pas de commentaire" à toutes mes questions!"

CREMERIE TROIS-RIVIÈRES
111, DES FORGES TROIS RIVIÈRES 374-5814
Le service qui ne fait pas attendre.

Le feu cause des dommages à la toiture

Une conflagration est évitée de justesse à l'hôpital Général de Shawinigan-Sud

par Renald MASSICOTTE

SHAWINIGAN-SUD — Une conflagration a été évitée de justesse à l'hôpital Général de la Mauricie de Shawinigan-Sud, hier soir, vers 10h 40, quand les flammes ont pris naissance sur le toit de la mezzanine. Au cours de la journée des ouvriers ont travaillé au revêtement de goudron de la toiture de la mezzanine et on présume que les flammes auraient été provoquées à la suite de ces travaux.

Les pompiers de la ville de Shawinigan-Sud de même que certains membres du Comité d'entraide mutuelle municipale se sont rendus aussitôt sur les lieux pour maîtriser les flammes en peu de temps. Ils ont fait usage de plusieurs boyaux d'arrosage afin de parvenir sur le toit de la mezzanine pour combattre l'élément destructeur. Le nécessaire avait été fait afin d'assurer la présence de d'autres corps de pompiers de la région au cas où les flammes auraient pris des proportions plus gigantesques. Les sapeurs, sous la direction du chef Emilien Bonenfant, ont mis peu de temps à contrôler le brasier.

Il a été impossible de connaître l'étendue des dégâts, mais il est de toute évidence que l'efficacité des pompiers a réduit considérablement les pertes. L'annonce de cette nouvelle dans différents postes de radio de la région a eu pour effet d'attirer plusieurs centaines de personnes sur l'emplacement de la construction de l'hôpital.

La circulation a été entièrement congestionnée aux abords de l'hôpital durant l'incendie.

On sait que l'hôpital Général de la Mauricie doit être complètement terminé pour l'automne 1970. L'incendie d'hier soir ne retardera vraisemblablement pas la marche des travaux.



(Photo Roland Lemire)

Jean-Guy Emond est condamné à l'emprisonnement à vie

AUSSI INVRAISemblable QUE CELA PUISSE paraître, Jean-Guy Emond a décaché son plus beau sourire à notre photographe à sa sortie de la Cour des Assises criminelles. Quelques instants auparavant, le visage crispé,

il hurlait aux jurés: "Je ne suis pas coupable! Je n'ai pas tué Ricard! C'est à n'y rien comprendre... Emond a été reconnu coupable du meurtre de Ricard et a été condamné à la prison à vie.

Le sénateur Kennedy, qui de-

Lors d'une importante assemblée tenue à Berthierville

La Chambre de Commerce s'affilie à la Chambre régionale

par Pierre-A. CHAMPOUX
BERTHIERVILLE — M. Gilles Varin, président de la Chambre de commerce régionale Lanauidière, était le conférencier invité lors de la dernière assemblée plénière des membres de la Chambre de commerce de Berthierville. M. Varin a parlé des avantages de l'affiliation de la Chambre de Commerce locale à la Chambre de Commerce régionale. Dans le but de

s'arrêter plus précisément sur les Chambres de commerce locales, M. Varin a souligné que les corps intermédiaires de prestige étaient un gage de progrès pour les localités. "Vous savez, nous sommes portés actuellement à affubler le mot démocratie de plusieurs définitions, selon les circonstances, a-t-il dit. Avant et pendant les élections, durant les mandats et sur des critiques en autant qu'elles sont favorables, a-t-il précisé. On parle de démocratie comme on parle de la pluie et du beau temps, a poursuivi M. Varin. De là, vient la nécessité absolue de corps intermédiaires totalement indépendants de l'inspiration gouvernementale. J'entre dans le vif du sujet en disant que ces corps in-

termédiaires seront: les Chambres de commerce, a-t-il dit.

"Un fait est à souligner dans l'affiliation de la Chambre locale de Berthierville à celle de la région, c'est que vous ne pourrez rien obtenir de la part de la Chambre de la province de Québec si vous ne faites pas de demandes par l'intermédiaire de votre Chambre régionale, a dit le conférencier".

M. Varin a mentionné que le vrai rôle d'une Chambre de commerce était de faire valoir en toute franchise les considérations légitimes des milieux économiques. Pour terminer M. Varin a cité un proverbe chinois de façon à inciter les membres de Berthierville à s'affilier à la régionale. Il a dit: "Les plus grandes marches commencent par un pas".

Après la causerie du président de la régionale,

les membres ont, à l'unanimité, décidé de s'affilier à la Chambre de commerce régionale Lanauidière croyant ainsi que plusieurs avantages pourraient leur être accordés, comme l'a fait remarquer M. Varin au cours de son allocution.

Le nom de la ville sur un panneau

LOUISEVILLE (M.B.) — Le conseil s'est adressé à l'Office des autoroutes du Québec pour lui demander que le nom de notre ville soit inscrit sur un panneau indicateur à la sortie est de l'autoroute de la rive nord.

Le président de l'Office des autoroutes étant en vacances à ce moment, il prendra connaissance de la requête des membres du conseil, dès son retour.

Selon le maire Dalcourt, Louiseville est la ville la plus importante entre Berthier et Trois-Rivières. Un panneau devrait donc en indiquer l'existence à la sortie est de l'autoroute de la rive nord.



LORS DE LA DERNIÈRE assemblée plénière des membres de la Chambre de Commerce de Berthierville, c'est M. Gilles Varin, président de la Chambre de Commerce régionale Lanauidière, qui était le conférencier. M. Varin parlait à ce moment des

avantages pour la Chambre de Berthierville de s'affilier à la Chambre Régionale. Sur la photo, dans l'ordre habituel le président de la Chambre locale, M. Roger Morissette, le secrétaire, M. Alain Blais et le conférencier, M. Gilles Varin.

(Photo Claude Rondeau)

Plusieurs importants projets prévus par la Chambre

BERTHIERVILLE (P.A.C.) — A la Chambre de Commerce de Berthierville ça bouge. Du moins tout porte à croire que ça bougera. Si on s'en tient à toutes les résolutions qui ont été adoptées lors de leur dernière assemblée plénière, beaucoup de réalisations sont attendues cette année. Et il faut penser que tout sera fait, parce que les comités qui sont formés pour s'occuper de chaque activité ont été choisis avec attention et tenant compte de l'occupation de chaque membre qui y en font partie.

Par exemple, d'ici quinze jours ou trois semaines, la construction du bureau touristique devrait débuter. Le président de la Chambre locale nous a dit qu'il attendait que les travaux d'aqueduc et d'égouts soient terminés avant de commencer la construction. D'ailleurs à cet effet, en don et en subvention, la Chambre de Commerce dispose d'un montant de \$2,500, y compris la subvention qu'a accordée le ministre Gabriel Loubier, subvention que le président de la Chambre M. Roger Morissette a reçue au montant de \$1,000.

Dans peu de temps, la population de Berthierville pourra dire un gros merci aux membres de l'organisme pour l'excellent travail qui est présentement amorcé au sein des comités. D'autres projets sont également en préparation et seront réalisés bientôt.

La municipalité verse un don

VILLE SAINT-GABRIEL (P.A.C.) — Les autorités municipales de ville Saint-Gabriel ont décidé, lundi soir, lors de leur assemblée régulière, de faire un don de \$200 pour le centre d'Accueil Don Remy A chaque année la municipalité offre un certain montant d'argent pour venir en aide à cette organisation.

Cette année ce don servira à payer les nouveaux services que veulent mettre sur pied les responsables du centre.

L'HYPNOSE

A VOTRE SERVICE
ELLE PEUT VOUS AIDER

Nervosité, insomnie,
alcoolisme, peur, lit mouillé,
cigarettes, anxiété, complexes,
mémoire, etc...

Mme Lily Martin

HYPNOLOGUE DIPLOMÉE

1293, HART - TROIS-RIVIÈRES

Bureau: 375-1037 - 378-8058

POSITION DE VENDEUR PROFESSIONNEL

* NOUS OFFRONS

- Revenu attrayant
- Automobile neuve
- Vacances payées
- Entraînement complet
- Programme d'assurance
- Concours boni G.M.
- Plan de Sécurité

* VOUS OFFREZ

- De préférence âgé de 25 à 40 ans
- Instruction 12e année ou mieux
- Aucune expérience
- Honnête et ambitieux

♦ Pour la vente des voitures No 1 au Canada

LA MAISON DES PROFESSIONNELS
SIRIOIS AUTOMOBILES Ltée

501, rue St-Maurice

Trois-Rivières

André Paiement

Directeur des Ventes

P.S.: Inutile aux vendeurs avec expérience de faire application.

NOTAIRE
LIONEL MARTIN
B.A., LL., L.
Licencié en droit
153, rue Lavolette T.-R.
375-7733

PIERROT FORTUNE
CE SOIR
FLAMMES
1528. NOTRE-DAME
POUR VOTRE AGREMENT MUSICAL
LES MELLOWTONES
GRAND LOT commandé par Remont \$95

ANNONCE

si VOTRE DENTIER bouge...

Raspouillez le simplement d'un peu de PASTELITE, de qui le rendra plus solidement en place, évitant les déplacements, l'usage du bonnet dentaire. Ne force ni gâche, ni gonfle, ne laisse aucun goût. PASTELITE est une formule alcaline (non acide). Ne rancit pas dans la bouche, assainit l'haleine. PASTELITE à tous les coins de produits pharmaceutiques.

MEUBLES AU PRIX DE LA MANUFACTURE

VOICI QUELQUES EXEMPLES

- MOBILIER DE CHAMBRE, bureau triple \$147.
- MOBILIER DE SALON (2 mcx) \$149.
- POËLE électrique, McClary-Moffat \$159.
- REFRIGERATEUR McCLARY \$181.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. 30 (ex samedi)



Centre Manufacturier de Meubles

7710, STE-MARGUERITE (coin Boul. Mauricie) 375-4715
ANCIEN LOCAL CO-OPÉRATIVE FÉDÉRÉE T.-R.-O.

- PLAN MISE DE COTE
- EMBALLAGE GRATUIT
- LIVRAISON

**MAISON
DES
JOUETS**

1386, St-Olivier - T.-R.,
Tél.: 375-4123



La sensationnelle institution canadienne: la dégustation de vins et fromages.

Certains fromages canadiens sont excellents. Il en est de même de certains vins canadiens. Rien ne va mieux ensemble que le vin et le fromage. Pour une réunion entre amis vraiment réussie, rien ne vaut une dégustation de vins et fromages.

Avec cette cave de vins canadiens de qualité et un assortiment de fromages, vous avez tout ce qu'il vous faut pour une soirée des plus agréables. Du vin et du fromage; une bonne conversation et de bons amis; tout cela s'accorde à merveille. Et c'est délicieux.

La cave pour une "dégustation de vins et fromages":

74 Sherry: Un vin apéritif délicieux.

Sauternes Manoir St-David: Un vin de table blanc demi-sec.

Mazel Toy: Un délicieux vin de dessert.

Un cadeau parfait pour les réunions entre amis. Qu'y a-t-il de plus apprécié qu'une "cave" de bons vins canadiens Bright?

Vins Brights

Les vins parfaits pour recevoir des amis

La seule maison vinicole canadienne du Québec



**Qui ignore qu'un
briquet Ronson
Varaflame
Comet SL
ne coûte que
\$7.95**



Est-ce un Ronson butane ou non? Bien sûr. Mais nous ne pouvons blâmer personne de vouloir examiner le nouveau briquet Ronson Varaflame Comet SL de plus près. Car après tout, il est difficile de croire pouvoir acheter un briquet tempête au butane à \$7.95 qui est léger, dont l'allumage est automatique et la flamme réglable, et dont le couvercle pivotant est conçu pour emmagasiner des pierres de recharge... et surtout que ce soit un briquet Ronson. Mais ce briquet existe vraiment... c'est le briquet Ronson Varaflame Comet SL. Offert en rouge, noir ou blanc, il convient

très bien aux dames aussi. Il y a aussi

le Ronson Comet, offert en gris, noir ou blanc, qui s'allume dans le vent—l'idéal pour les fumeurs de pipe. Ne vous laissez pas tromper par le prix peu élevé... car même à \$7.95, le briquet Ronson Varaflame Comet est un briquet Ronson.

Il se remplit en quelques secondes et brûle pendant des mois.

RONSON

c'est le flambeau de la flamme





LA NERVOUSITÉ SE LIT SUR CES TROIS VISAGES... On attend le verdict que va rendre dans quelques instants le jury. Mais la satisfaction apparaît aussi, celle de la certitude d'un travail gigantesque bien accompli. A l'extrême gauche, l'agent Bernard Blais, le procureur de la

Couronne, Me Roland Paquin et celui qui était en charge de l'enquête qui devait conduire à la condamnation d'Emond, le sergent Jean-Paul Dallaire. Les traits crispés traduisent bien les mois de folles, d'enquêtes et de questionnaires du trio.

"Regardez-moi bien dans les yeux, ce n'est pas moi qui ai tué Conrad Ricard"

Emond condamné au bagnon à perpétuité

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — Coupable! Un seul mot, à la suite de milliers d'autres entendus pendant les sept jours qu'a duré le procès, a tranché la question: "Jean-Guy Emond a-t-il assassiné Conrad Ricard du Cap-de-la-Madeleine le 30 septembre 1968, dans le deuxième rang de Saint-Narcisse?"

"Jean-Guy Emond! Avez-vous quelque chose à dire avant le prononcé de la sentence?" C'était l'honorable Marcel Crête, qui d'une voix empreinte d'émotion s'adressait à l'accusé. "Oui", a rétorqué ce dernier, maintenant debout... Et c'était vrai, il en avait à dire, tellement que tous ceux qui se trouvaient en Cour en furent sidérés...

"J'ai eu un procès juste et je vous pardonne mes frères". Emond s'adressait à ce moment aux douze membres du jury qui le fixaient intensément. Puis, plus qu'à haute voix, en criant, il a lancé aux jurés: "Regardez-moi bien, dans les yeux, je vous l'ordonne... C'est pas moi! Je n'ai pas tué Conrad Ricard... regardez-moi en pleine face!"

C'est ainsi que prenait fin, avec le visage pourpre et les traits durcis de l'accusé qui s'adressait à ses pairs, le procès pour meurtre de Jean-Guy Emond. Dans l'enceinte de la Cour, à part le public, se trouvait la famille immédiate du coupable... et celle de la victime, le conducteur de taxi Conrad Ricard.

Avant mis un frein à la violente réaction d'Emond, l'honorable Marcel Crête devait, après le verdict de culpabilité rendu par les douze jurés, imposer la sentence... "Jean-Guy Emond, a été condamné à perpétuité". Alors là, et là seulement, le sort de l'accusé qu'on discutait depuis fort longtemps, était fixé.

Les derniers mots entendus hier ont été, chose surprenante, ceux de l'accusé lui-même. "Merci votre Honneur! J'ai-on clairement entendu prononcer sur le banc des accusés."

L'avocat de la défense, Me Descôteaux a ainsi commenté l'adresse lue par le juge Crête aux douze membres du jury avant le délibéré: "J'apprécie, votre Seigneurie, des paroles qui ont démontré une impartialité qui m'a frappé". Le procureur de la Couronne, Me Paquin, a de son côté félicité le magistrat pour avoir résumé en une heure, toute la preuve débattue depuis plus d'un semaine.

Quelle était cette preuve qui a conduit à l'incarcération à perpétuité de Jean-Guy Emond? Tout simplement la journée du 30 septembre 1968. La victime, celui qui allait être abattu quelques instants plus tard, Conrad Ricard, a été vu en compagnie d'un individu dans le rang 2 de Saint-Narcisse. L'heure? Vers quatre heures de l'après-midi. Les témoins? Benoit Tremblay, Martin Desrosiers, Clément Lacombe et Rosaire Massicotte, tous des cultivateurs de ce rang. Plus tard, vers les six heures, M. Bruno Velette l'aperçoit qui revient "seul" en sens inverse, toujours à pied. Plus loin, à sa résidence, se trouve sa fille Diane qui elle aussi le voit passer... avec un air "inquiet".

A proximité, se trouve le rang No. 3, M. Claude Dupont, un boucher de Saint-Basile, s'en retourne chez lui en camionnette. Il prend à son bord, un type "fatigué" qu'il identifie ensuite comme étant Jean-Guy Emond en voyant sa photo dans Le Nouvelliste. Tous ses témoins, appelés à Sainte-Anne de la Pêradre, pour une parade d'identification (line-up), après l'arrestation d'Emond... affirment que

Fantomas hantait les couloirs du Palais de Justice!

M. Roméo Loranger, un gardien, est ficelé comme un saucisson

TROIS-RIVIÈRES (JRL) — Un cambrioleur solitaire, semble-t-il, a ligoté le gardien de nuit et tenté de percer la porte du coffre-fort des bureaux du greffe de Trois-Rivières, aux petites heures, mardi matin.

Le gardien de nuit, M. Roméo Loranger, un homme dans la cinquantaine, n'a pas été maltraité par l'individu et n'est pas resté longtemps ainsi ligoté. Son frère, M. Henri Loranger, qui habite avec lui son logis au sous-sol du Palais de Justice, l'a délivré à son arrivée, quelques minutes plus tard vers 2h. a.m.

Cet audacieux voleur n'a pas été capturé. Dérangé par le gardien de nuit, il a préféré prendre la fuite sans laisser de trace en passant par là où il s'était introduit: une fenêtre du bureau de la secrétaire du juge Léon Girard, dont il avait brisé les deux vitres.

Le gardien de nuit, M. Roméo Loranger, faisait sa ronde habituelle, vers 1h.45 a.m., au moment où toutes les portes du Palais de Justice sont verrouillées, que tout est silencieux dans les couloirs, lorsqu'il fit face à un colosse, en haut d'un escalier.

"Que faites-vous ici, à cette heure, mon ami?" de demander le gardien de nuit, un homme de petite taille, pesant à peine 120 livres, au gaillard qui le couvrait de son ombre.

"Pour toute réponse, ce dernier le prit à la gorge, lui fit faire demi-tour d'un coup de poignet et l'obligea à marcher devant lui, le tenant par le cou et l'empêchant de se retourner.

"Ne te retourne pas", ordonna le malfaiteur à M. Loranger qui aurait eu bien du mal à le faire puisque l'autre le tenait comme dans un étui.

Le cambrioleur qui n'était pas masqué, mais qui portait une paire de gants, obligea M. Roméo Loranger à descendre dans son logis au sous-sol du Palais de Justice. Rendu là, il voulut le renfermer dans un placard, mais comme le gardien de nuit s'y objectait et lui demandait "de ne pas faire cela", il arracha le fil électrique d'une lampe et lui ligota les deux mains derrière le dos.

M. Roméo Loranger a raconté à la police, par la suite, n'avoir vu qu'un seul homme. On ne sait pas si le cambrioleur avait des complices qui se trouvaient dans le Palais de Justice et qui n'ont pas été vus par le gardien de nuit. La police se demande si des complices ne travaillaient pas dans le bureau du greffe de la paix, tandis que celui-là maltraitait le gardien.

Seul ou non, le voleur a manqué son coup. Il n'a pas réussi à éventrer le grand coffre-fort des bureaux du greffe de la paix. Il a seulement réussi à déchirer, à l'aide d'outils, l'acier de la porte autour de la poignée.

C'est la deuxième fois que des cambrioleurs s'introduisent dans le Palais de Justice. Des voleurs s'étaient introduits dans le bureau du protonotaire en plein jour, à l'heure du midi, il y a quelques années. Les malfaiteurs n'ont jamais été capturés.

Deux policiers de la Sûreté provinciale, détachement de Trois-Rivières, les agents Guy Theriault et André Aubert, font enquête. Le sergent-détective Guy Poisson, de la Sûreté municipale sur les lieux hier matin, en compagnie de l'expert en empreintes digitales, M. Normand Rouette.

Félicitations aux enquêteurs "Je félicite les enquêteurs pour le formidable travail accompli à partir du début de cette affaire". Ces deux policiers sont comme on le sait déjà, le sergent Jean-Paul Dallaire et l'agent Bernard Blais, le premier de l'escouade des Homicides et le second de la Sûreté provinciale de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Les procureurs aussi, qui tous deux en étaient à leurs premières armes aux Assises criminelles, ont fait l'objet d'éloges de la part du magistrat.

Vinrent les directives de Droit l'intention du jury avant le délibéré. Incidemment, celui-ci n'a juré que vingt-cinq minutes. "Il n'est pas question aujourd'hui d'homicide involontaire", a précisé l'hon. juge Crête. Donc pas de demi-mesure, coupable de meurtre ou innocent. "Emond est d'abord présumé innocent, et il appartient à la Couronne de prouver le contraire, vingt-cinq minutes plus tard, les "douze" décrétèrent que Jean-Guy Emond avait bel et bien assassiné Conrad Ricard.

C'était en fait une preuve d'abandon en défense, contre une preuve circonstancielle qu'avait accumulée la poursuite. Les circonstances entourant le drame qui devait coûter la vie de Conrad Ricard ont prévalu.

Encore une fois, les dernières paroles entendues hier, celles de Jean-Guy Emond... "Merci votre Honneur!"

Ce trajet, Jean-Guy Emond lui-même l'aurait indiqué le 15 octobre, quinze jours après le meurtre. Pour ce qui est du croquis, l'accusé en a tracé les lignes devant le sergent Dallaire la semaine suivante, soit le 24 au bureau de la Sûreté provinciale à Montréal.

En entendant la sentence prononcée par l'hon. juge Crête

Le procureur de la Couronne s'effondre en larmes

TROIS-RIVIÈRES (JPA) — "Qu'en pensez-vous? Que vont-ils décider? Vont-ils délibérer longtemps?" Avant de questions, pour la plupart sans réponses entendues dans le couloir de la cour du Banc de la reine hier. L'enceinte de la cour elle-même était vide: tous attendaient dans le couloir, le verdict. Jean-Guy Emond a-t-il tué? ou va-t-il être libéré dès aujourd'hui? C'était la fin, pas tout à fait mais presque...

Mais avant tout ceci, il s'en est passé des choses et beaucoup avec ça! A commencer par la découverte le 1er octobre 1968, du corps de Conrad Ricard, dont le crâne était transpercé de deux balles. Suivi de l'arrestation d'un suspect, Jean-Guy Emond, la semaine suivante à Shawinigan. D'une enquête du coroner à la suite de laquelle il ne devait plus retrouver sa liberté, cette liberté qu'il a démissionnément perdue hier à la suite de son procès.

Tout est fini. "Notre preuve est close" tel que l'ont mentionné au juge, les deux procureurs de la défense et de la poursuite. Le cas aussi est "clos". Emond a été déclaré coupable de meurtre par un jury et condamné à l'internement à perpétuité.

Qu'arrive-t-il ensuite? Immédiatement après le procès. D'un côté, nous avons vu Me Yvon Descôteaux, le procureur d'Emond, se promener nerveusement comme son confrère, en attendant le verdict. Lui aussi avait trime dur. A l'irrévocable "Coupable!" il a réagi comme un vieux routier, lui qui en sa première cause de ce genre, il s'est empressé d'aller féliciter son opposant dans les procédures, Me Roland Paquin.

Les limiers, tous ceux du détachement de la PP de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Shawinigan, Trois-Rivières, ont reçu les plus vives félicitations de la part de celui qui conduisait l'enquête, le sergent Jean-Paul Dallaire de l'escouade des Homicides.

Me Paquin lui, rompu par la fatigue des longs mois de recherches, des compilations de preuves et des harassantes procédures du procès lui-même, s'est effondré en larmes en entendant la sentence prononcée par le juge Crête. C'en était trop, on n'accumule pas ainsi les longues heures sans qu'une soupape soit nécessaire. Ne serait-ce que quelques instants, l'émotion doit quelque fois se traduire de quelque façon.

La rencontre

Le gardien de nuit, M. Roméo Loranger, faisait sa ronde habituelle, vers 1h.45 a.m., au moment où toutes les portes du Palais de Justice sont verrouillées, que tout est silencieux dans les couloirs, lorsqu'il fit face à un colosse, en haut d'un escalier.

Lez-vous en. Allez-vous en", cria le gardien de nuit, dans le corridor devenu sinistre pour lui. Le voleur craignit sans doute que les cris de M. Loranger



LE GREFFIER DE LA COUR DES SESSIONS de la Paix, M. Gratien Cassette, examine le coffre-fort de ses bureaux qu'a tenté d'éventrer un cambrioleur dont on ne

Photo Roland Lemire) sait s'il était aidé de complices. On peut observer la déchirure de l'acier autour de la poignée de la porte faite à l'aide d'outils.

M. Léo Pidgeon, maire-suppléant

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — Le conseiller Léo Pidgeon agrira comme maire-suppléant pour les prochains six mois en remplacement du conseiller Benoit Giguère. La nomination de M. Pidgeon a été proposée par le conseiller Gaston Vallières avec l'appui du doyen du conseil municipal, M. Fernand Gosselin.

sa plus entière collaboration. "J'aurais aimé", a-t-il dit, "me faire le proposeur de la nomination de mon successeur, mais on comprendra qu'ayant à présider l'assemblée, je n'ai pu présenter cette résolution. Je tiens tout de même à féliciter M. Pidgeon." (Voir: M. Léo page 43)

DEMANDE D'EMPLOI

Comptable présentement disponible, ayant plus de 10 ans d'expérience, et ayant complété 2 ans aux Hautes Etudes Commerciales.

Age: 31 ans. Marié. Sérieux et bon travailleur. Pour renseignements supplémentaires,

Ecrire: DEPT. 147 Case Postale 668 Trois-Rivières

ou téléphonez: 377-1035



M. Léo Pidgeon



SECRÉTAIRE

Une position intéressante est disponible pour une secrétaire bilingue avec expérience.

Exigences requises:
 - 11e ou 12e année Commerciale
 - Être sténographe bilingue
 - Quelques années d'expérience.

LES AVANTAGES SONT LES SUIVANTS:
 - Salaire intéressant
 - Régime de retraite
 - Régime d'assurance maladie-hospitalisation
 - Autres avantages sociaux.

Les candidates qualifiées pourront communiquer avec le:

Service du Personnel Société d'Aluminium Reynolds Boulevard St-Laurent Cap-de-la-Madeleine, Québec.

c'est un secret de Polichinelle

"Je suis dans la lutte jusqu'à la victoire finale", a dit le conseiller Aimé Lefrançois, en faisant allusion aux sceptiques qui doutent du sérieux de sa candidature aux prochaines élections provinciales. M. Lefrançois a ajouté: "Ma déclaration a paru dans le journal et je n'ai pas l'intention de changer quoi que ce soit à ce que j'ai dit au sujet de ma candidature".

Ma Gustave Poisson, au service du gouvernement provincial depuis une vingtaine d'années et domicilié dans la vieille capitale, ne manque jamais d'assister à la réunion annuelle du Barreau du district judiciaire de Trois-Rivières. C'est ainsi que vendredi dernier, il était fidèle au rendez-vous lors de l'élection de Me Frank Ritchie Jr comme bâtonnier. Un vrai Trifluvien de cœur.

A l'approche de la fête des mères, toutes les associations féminines se dévouent pour donner un peu de bonheur aux mères hospitalisées ou malades. C'est ainsi que les Dames Auxiliaires de l'hôpital Saint-Joseph organisent une vente de gâteaux qui aura lieu jeudi, vendredi et samedi.

En vertu de l'accord intervenu la semaine dernière

Hausse de salaire pour les ouvriers de la construction

SOREL (L.B.) — Les ouvriers membres de la FTQ dans les régions de Montréal et de Sorel, travaillant dans l'industrie de la construction, ont touché une augmentation de salaire de 5,5 pour cent, en vertu d'un accord d'un an, intervenu le 30 avril dernier, à la veille de la date limite, fixée par la centrale pour déclencher un arrêt de travail.

Les ouvriers obtiennent en plus une augmentation de salaire de 4 pour cent à compter du premier décembre 1969. Le pourcentage sera calculé sur le taux en vigueur au 1er janvier 1969.

D'autre part, dans la région de Sorel, il y aura mise en application du régime de sécurité sociale des métiers généraux en y incluant les plombiers et les

électriciens.

Tant que les bénéfices de vacances n'auront pas été étendus par décret, les parties s'engagent à verser directement à l'employé, hebdomadairement, ces bénéfices qui lui reviennent. Les ouvriers touchent ainsi 7 pour cent qui étaient retenus jusqu'à leur départ en vacances.

Les parties s'engagent à poursuivre au sein de la commission consultative mixte les travaux faisant l'objet du mandat décrit à l'article 47 de la Loi des relations du Travail dans l'industrie de la construction.

L'un des principaux objets des travaux de la Commission est d'assurer la meilleure sécurité d'emploi possible aux travailleurs de la construction en tenant compte d'abord des tra-

vailleurs qui habituellement sont des travailleurs réguliers dans l'industrie de la construction.

Toutes les parties reconnaissent que les bureaux de placement sont un des éléments pouvant assurer la sécurité d'emploi. La commission consultative mixte devra étudier en priorité l'application et le fonctionnement des bureaux de placement.

Ses délibérations se termineront au plus tard le 15 octobre 1969.

Si elle en est venue à une décision unanime, elle soumettra ses recommandations au ministre du Travail et de la Main d'Oeuvre, au plus tard le premier novembre 1969. Si elle n'en est pas venue à une décision unanime, elle produira au ministre du Travail, avant le pre-

mier novembre 1969, un compte rendu de ses délibérations. Dans un tel cas, quelqu'un agira comme arbitre. Ce dernier devra soumettre ses recommandations au plus tard le 31 janvier 1970.

Quelles que soient les recommandations de l'arbitre concernant les bureaux de placement, il devra prévoir une commission multipartite composée des parties syndicales, patronales et gouvernementale-provinciale qui sera constituée pour surveiller l'application des règlements et les activités des bureaux de placement.

Rien dans les règlements ne devra avoir pour effet qu'un travailleur soit refusé parce qu'il appartient à un syndicat FTQ plutôt qu'à un syndicat CSN, ou vice-versa.

Des examens de français et de mathématiques pour les élèves de 6e année

SOREL (L.B.) — Des examens de service, préparés par la direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire, ont eu lieu dans les écoles élémentaires du territoire de la Commission scolaire régionale Carignan. Ces épreuves s'adressaient aux élèves de sixième année et portaient sur la langue maternelle et les mathématiques.

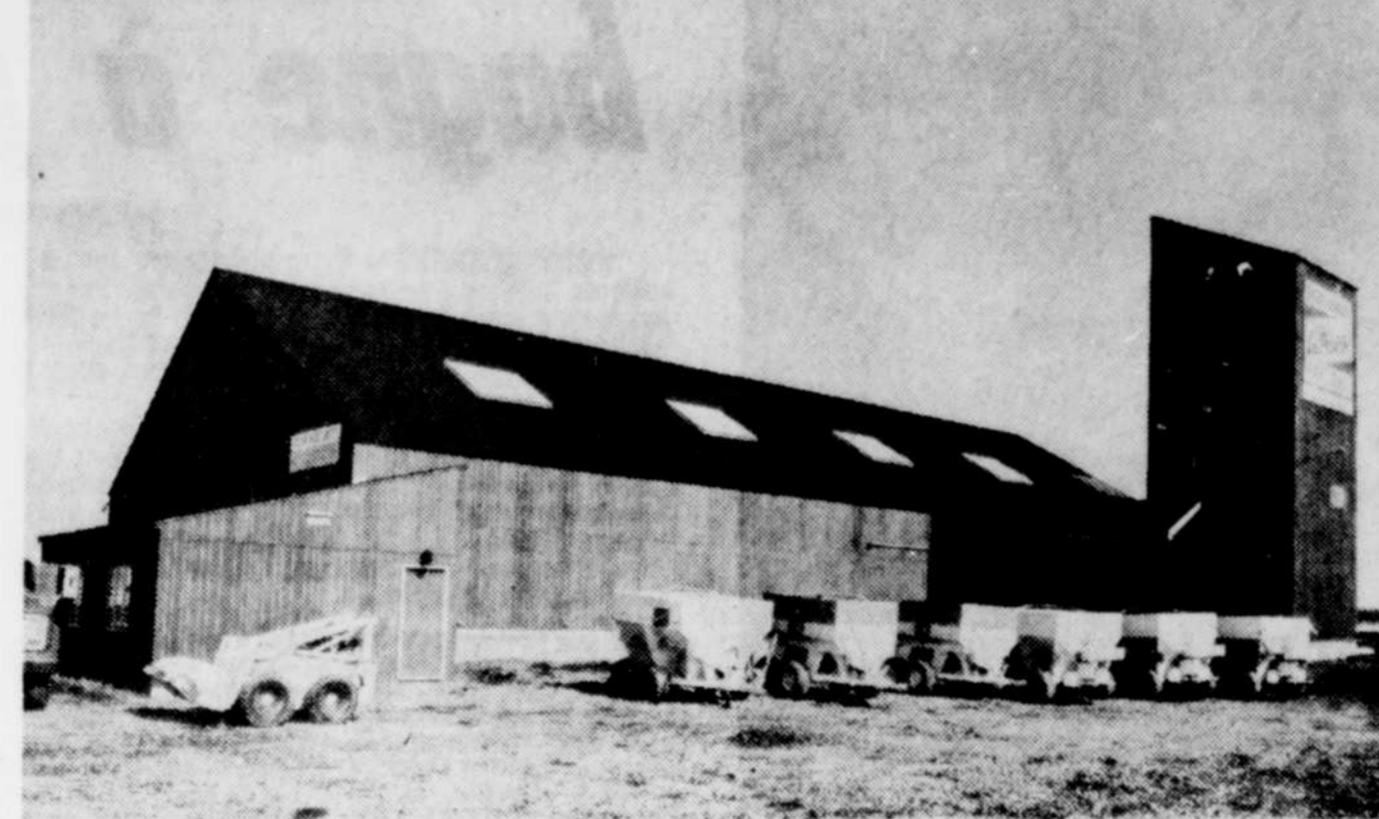
Les épreuves ont pour but de renseigner le ministère et les institutions concernées sur quelques aspects du rendement scolaire des élèves. Elles fournissent des informations qui ne doivent pas servir de critère exclusif pour la promotion et le classement au secondaire. L'avis des maîtres sur les aptitudes et le rendement scolaire d'un élève, le dossier cumulatif, les bulletins de l'école, les conseils du bureau d'orientation demeurent des critères importants.

Pour le secteur de langue française, l'examen de langue maternelle a porté sur la compréhension d'un texte, le vocabulaire et a touché aussi les points suivants en grammaire: conjugaison, applications grammaticales, analyse et orthographe. Chacune des trois parties occupait à peu près la même importance dans l'ensemble de l'examen. L'épreuve de mathématiques comprenait le calcul écrit dans une proportion de 25

pour cent et des problèmes raisonnés pour compléter le questionnaire.

Ces épreuves ont pour but de renseigner le ministère et les institutions concernées sur quelques aspects du rendement scolaire des élèves. Elles fournissent des informations qui ne doivent pas servir de critère exclusif pour la promotion et le classement au secondaire. L'avis des maîtres sur les aptitudes et le rendement scolaire d'un élève, le dossier cumulatif, les bulletins de l'école, les conseils du bureau d'orientation demeurent des critères importants.

Un essai de correction au lecteur optique commencé en 1968, avec les épreuves du secteur de langue anglaise, sera continué en 1969. On tiendra compte des modifications jugées utiles à la lumière de l'expérience de 1968.



L'USINE D'ENGRAIS CHIMIQUES de la compagnie William Houde Ltée, de St-Léonard-d'Aston, dans le comté de Nicolet, qui sera inaugurée en fin de semaine prochaine. Plusieurs personnalités de la région prendront part aux cérémonies qui se dérouleront sur le nouvel empla-

cement. La nouvelle industrie est équipée d'une machinerie moderne pour donner aux agriculteurs de la région un service rapide. Lorsque cette usine fonctionnera à plein rendement, au printemps, elle pourra employer une douzaine de personnes à son service.

Un objectif de \$4,000

Le Mille Scout dans la région cette semaine

SOREL (L.B.) — Les députés Florian Côté et Maurice Martel, le juge Elie Salvas, M. D. K. Wilson, industriel, ainsi que les maires Léopold Beaudry de Sorel, Arthur Pontbriand de Tracy et Ernest Aussant de Saint-Joseph de Sorel, ont accepté d'être les patrons d'honneur du "MILLE SCOUT", qui se déroulera cette semaine dans la région de Sorel.

Le comité d'action se compose de l'abbé Réal Prolx, aumônier des scouts, G. H. Létourneau, chef du secteur Sorel-Tracy, Claude Hamelin, président du comité des parents de Tracy, B. Coll, président du comité des parents de Sorel et le docteur René Bastarache.

Cette campagne de souscription débutera jeudi soir, le 3 mai, par un défilé des scouts. Le "Mille Scout" proprement dit se déroulera vendredi et samedi, les 9 et 10 mai. Comme à l'accoutumée, un groupe de scouts sera installé dans le Carré Royal, pendant que des scouts et bénévoles recueilleront les dons dans les endroits publics, les centres commerciaux, etc. Il y aura également une équipe de scouts, de parents et de bénévoles qui contacteront les personnes par téléphone afin d'obtenir une souscription.

Le jeu loyalement pratiqué au sein d'équipes fraternelles. "Il aide le garçon à prendre conscience de sa personnalité, à la former et à l'épanouir pour être à même de mieux servir".

Le scoutisme espère obtenir ce résultat en poursuivant quatre objectifs ainsi définis: développement du caractère, développement de la santé, développement du savoir-faire, et de l'habileté manuelle, développement de l'idée du service et du service réel.

Les principaux moyens qu'il utilise sont la promesse et la loi scouts, le système des patrouilles, l'éducation et la discipline personnelles, les activités de plein air et de campisme et l'observation en général, et plus particulièrement celle de la nature.

Les scouts du secteur Sorel-Tracy, qui ne bénéficient d'aucune subvention de quelque Fédération ou Conseil de bien-être que ce soit, "s'unissent pour faire appel à votre générosité et à votre sens civique en vous invitant à investir dans la plus grande richesse d'une nation, sa jeunesse, et à souscrire à leur campagne annuelle de financement connue sous le nom de "MILLE SCOUT".

Objectif \$4,000

Le mouvement scout œuvre depuis plus de 25 ans dans la région de Sorel métropolitain. Il apparaît encore en 1969 comme un mouvement d'éducation qui offre à la jeunesse les plus grands défis. Il saura le demeurer en autant que les entreprises privées et les individus, aptes à le faire, voudront contribuer à son développement et à son progrès.

L'objectif du "MILLE SCOUT 1969" a été fixé à \$4,000. Les scouts du secteur Sorel-Tracy ont besoin de ce montant, parce qu'ils envisagent l'investissement de sommes importantes afin de renouveler les services indispensables de documentation, d'animation, de formation et de coordination.

Maintenir huit formations scouts locales, travailler à en créer de nouvelles pour répondre au besoin et à la demande de la population soreloise, cela demande un budget réaliste.

Le scoutisme

Le scoutisme, est-il besoin de le rappeler, est un mouvement de jeunesse vers le plein air, et

Appui moral des Syndicats aux travailleurs de la construction

SOREL (L.B.) Les officiers syndicaux qui ont participé, vendredi et samedi au congrès annuel du Conseil central des Syndicats nationaux de Sorel, ont accordé leur appui moral aux travailleurs de la construction.

Une résolution adoptée à cet effet souligne que le Conseil

central appuie les revendications des travailleurs de la construction, qui veulent obtenir la sécurité d'emploi.

Le Conseil central donne son support moral aux travailleurs de la construction, qui en ont besoin pour continuer leur lutte dans les négociations avec les entrepreneurs en construction.

Plusieurs services offerts aux cultivateurs

Une usine d'engrais chimiques s'installe à St-Léonard-d'Aston

ST-LÉONARD D'ASTON (R.L.) La compagnie William Houde Limitée inaugurerait officiellement sa nouvelle usine d'engrais chimique de St-Léonard-d'Aston, samedi, le 10 mai

à 15h.

Située dans l'un des plus beaux comtés agricoles de la province de Québec, réputé pour sa culture intensive de pommes de terre et sa production laitière, l'usine William Houde Limitée offre à tous les cultivateurs de Nicolet et des comtés avoisinants un service expérimenté d'analyse de sol, une gamme complète d'engrais chimiques et un service de livraison en vrac et en sac.

Et dans le but de faciliter l'épandage sur les champs des engrais chimiques, la compagnie met à la disposition des cultivateurs un service gratuit d'engrais en vrac de deux et quatre tonnes.

L'usine de St-Léonard représente une nouvelle conception dans l'industrie des engrais chimiques. En décentralisant l'industrie agricole, elle assure de ce fait, un meilleur service aux cultivateurs qui auront dans leur région même une source d'approvisionnement économique d'engrais chimiques; elle offre en outre des possibilités d'emploi à la main-d'œuvre locale.

M. William Houde, agronome,

industriel bien connu et président de William Houde Limitée de Laprairie, est le doyen des fabricants d'engrais chimiques de la province puisqu'il possède une expérience de plus de quarante ans dans le domaine de la fertilisation rationnelle des sols.

Le service des ventes de la compagnie est basé essentiellement sur une équipe de conseillers agronomiques, qui établit des programmes complets de fertilisation en s'appuyant sur un laboratoire de sols moderne situé au bureau-chef de Laprairie.

La mise en activité de la nouvelle usine William Houde Limitée dans la région de Nicolet reflète la tendance actuelle de la régionalisation de l'agriculture du Québec. L'établissement dans la région des services physiques et techniques de l'industrie chimique permettra, enfin, une plus grande efficacité des services aux besoins spécifiques des cultivateurs de la région.

Le gouverneur Rondeau à Sorel Le Richelieu développe la personnalité de chacun

SOREL (L.B.) — Le gouverneur de la région Carignan de la Société Richelieu internationale, M. Antonio Rondeau, de Saint-Hyacinthe, a rendu visite ces jours derniers au club Richelieu Sorel, à l'occasion d'un déjeuner bi-mensuel. Il a alors parlé de la doctrine Richelieu, de la formation sociale fournie aux membres des clubs Richelieu et des campagnes de charité organisées au profit de l'enfance et de la jeunesse.

Société Richelieu: "Paix et fraternité".

Cette formation sociale est favorisée par la partie culturelle de chaque réunion, c'est pourquoi, a souligné le gouverneur de la région Carignan, le choix des activités et des conférences est très important. Ce



M. Antonio Rondeau

Un club Richelieu, a souligné M. Rondeau, est fait d'un ensemble d'individus, recrutés dans tous les domaines de l'activité humaine, un groupe formé par une pluralité de consciences individuelles, agissant et réagissant les uns sur les autres. L'ensemble de ces réactions forme le facteur principal de l'épanouissement de la personnalité de chaque Richelieu.

M. Rondeau a précisé que le club Richelieu contribue à développer la personnalité de chacun, par des contacts sociaux enrichissants. Il vise aussi à développer le sens social de ses membres. La communion à un même objectif crée entre les individus une fraternité véritable, c'est le sens de la devise de la

Engagement d'un secrétaire à temps plein pour l'exposition

SOREL (L.B.) — Le président de la Société d'agriculture du comté de Richelieu, M. Armand Pélouin de Sainte-Victoire, annonce que la Société vient d'engager un secrétaire à temps plein pour s'occuper de l'organisation de l'exposition agricole de Sorel et des autres activités de cet organisme.

Ce poste est occupé par M. René St-Martin, de Tracy,

qui agissait déjà comme secrétaire à temps partiel depuis 1964.

Les bureaux de la Société d'agriculture sont maintenant installés dans la salle des expositions gymnase de Bob Ethier, à l'arrière du Collège-Cardin, au 200 de la rue Victoria, à Sorel. Ils sont ouverts tous les jours de la semaine de 8h.30 à 5h.30.

Soulignons que la prochaine exposition agricole de Sorel aura lieu vers la mi-août 1969.

Après avoir souligné les qualifications d'un bon candidat, M. Rondeau a insisté sur l'importance de ne pas, par un snobisme de mauvais aloi, fermer les portes du club à un potentiel valable, en ne recrutant des membres que dans leur propre sphère d'activité sociale. Il a également déploré le manque d'accueil et l'intégration pour partie des nouveaux membres "afin d'en faire des Richelieu convaincus et parfaitement adaptés qui assureront la relève".



M. René St-Martin

Après avoir souligné les qualifications d'un bon candidat, M. Rondeau a insisté sur l'importance de ne pas, par un snobisme de mauvais aloi, fermer les portes du club à un potentiel valable, en ne recrutant des membres que dans leur propre sphère d'activité sociale. Il a également déploré le manque d'accueil et l'intégration pour partie des nouveaux membres "afin d'en faire des Richelieu convaincus et parfaitement adaptés qui assureront la relève".

Campagne de charité

Il ne faut pas l'oublier, a dit M. Rondeau. C'est par les activités charitables que se complète l'épanouissement des membres Richelieu.

Le club Richelieu, devrait devenir une présence agissante et bénéfique dans cette ère de contestation de la jeunesse. "Pour que les jeunes démunis ne deviennent pas plus tard des révoltés, il faut les aider dès maintenant à oublier leur négativité".

Le gouverneur a également parlé du projet d'œuvre commune à plusieurs clubs voisins, pour faciliter les réunions inter-clubs et une plus grande fraternisation. A cette effet, Sorel et Granby sont invités à participer à un camp Richelieu.

M. Rondeau a été présenté par M. Germain Gariépy, respectivement président ex-officio et ex-président du club Richelieu Sorel et remercié par M. J. Jacques Gendron. Le déjeuner était présidé par M. Claude Duchesneau, président du club alors que Me Pierre Salvail agissait comme maître de cérémonies.

Trois Jeunes Chambres de la région visitent l'Assemblée nationale

MANSEAU (D.N.C.) — Les Jeunes Chambres de notre localité, de Gentilly et de Daveluyville se sont rendues faire une visite à l'Assemblée Nationale, ces jours derniers. Les membres ont en outre sougé au George-V et assisté à une séance du Parlement.

sentant le chef de l'Opposition ont exposé les exigences de la Fédération des Jeunes Chambres, soit que la Fédération des J. C. du Canada français, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, oblige les Chambres locales à étudier durant l'année 1968-69 "La Politique". Sous ce titre, il y a quatre sous-thèmes, soit l'administration de la Justice, le gouvernement local et régional, les partis politiques d'éducation et des institutions parlementaires.

M. Antoine Gagné de Manseau, récemment nommé au poste de secrétaire du comté de Nicolet, a représenté l'honorable Clément Vincent pour la visite des bureaux du ministre.

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, l'honorable Jean Lesage et le chef du parti québécois, M. René Lévesque ont tour à tour serré la main aux visiteurs.

Au souper, le député Clément Vincent, député de Nicolet et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'hon. René Lévesque, chef du Parti québécois et l'hon. Bernard Pinard, repré-

Tous ces sujets étaient donc au programme des Jeunes Chambres et le thème choisi pour cette visite était: "Nos institutions parlementaires".

Faisaient partie du groupe, les gouverneurs André Proulx, médecin de Manseau, Herman Fournier de Daveluyville et Horace Nadeau de Gentilly, président régional.

Bénédictin des autos à Manseau

MANSEAU (D.N.C.) — A l'occasion de la semaine de la sécurité routière, M. le curé Jean-Paul Rondeau a donné au prêtre des conseils aux automobilistes de la paroisse.

Au cours de la semaine, des cours seront donnés aux enfants des écoles sur les mesures à prendre pour éviter les accidents mortels ou même ceux qui peuvent causer une invalidité permanente.

Après la messe, M. le curé Rondeau a récité les prières d'usage et a béni les automobiles en circulant à travers les rangées des véhicules.



25e anniversaire de l'Union régionale des Caisses

A l'occasion du 25e anniversaire de fondation de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe des Caisses populaires Desjardins, M. Jean-Paul Bernier, président de cet organisme, a visité les caisses affiliées, le 2 mai dernier.

On voit ici, à gauche, M. Bernier, de Granby, alors qu'il rendait visite à la Caisse populaire de Sorel. Il serre la main du gérant de la Caisse de Sorel M. Renaud Lallier.

Pour vous abonner au journal
LE NOUVELLISTE,
vous adresser à 97, St-Paul.
Tél.: 756-8311

LE NOUVELLISTE

Joliette, mercredi le 7 mai 1969



(Photo Léon Savard)

LE CONSEIL DU QUÉBEC DE L'ENFANCE EXCEPTIONNELLE, chapitre Joliette-L'Assomption, tiendra une importante séance d'information du 12 au 17 mai 1969. A cette occasion, des équipes parcourront la région afin de dialoguer avec les

personnes intéressées à cette cause. Sur la photo, nous apercevons MM. Denis Daoust et Armand Larin, donnant quelques explications lors d'une conférence de presse.

L'oeuvre de l'Enfance exceptionnelle doit être davantage connue

JOLIETTE (C.V.) — Le regroupement des chapitres de Joliette de l'Assomption au sein du conseil du Québec de l'Enfance exceptionnelle a permis aux membres de cette organisation de mieux se pencher sur les cas qui sont présentés et de faire un meilleur travail dans cette oeuvre.

Ainsi dans le but de mieux renseigner la population sur l'enfance exceptionnelle, les membres de ce chapitre ont pensé mettre sur pied une semaine d'information.

Durant cette semaine, de nombreux spécialistes viendront s'entretenir avec les parents des enfants, avec les amis de ceux-ci, bref, avec toutes les personnes qui sont intéressées à ces cas.

Cette semaine aura lieu du 12 au 17 mai 1969 et la principale activité consistera en la visite des différents secteurs par les spécialistes de l'éducation traitant des problèmes de l'enfant à l'école.

Ainsi, des visites sont prévues aux endroits suivants: Joliette, école Sainte-Marie, 8 heures, le 12 mai; Saint-Gabriel, école Sacré-Coeur, le 12 mai; Saint-Jacques, école Saint-Louis-de-France, 8 heures, le 13 mai; Saint-Félix de Valois, école Sainte-Marguerite, le 14 mai.

Par ailleurs, des entrevues sont prévues avec des psychologues, des psycho-pédagogues

sur différents points ayant rapport à cette semaine.

Le chapitre Joliette-L'Assomption qui comprend les territoires englobés par les commissions scolaires régionales Lanaudière et Legardeur a prévu à titre d'activité majeure une conférence qui sera donnée par Mlle Jeannine Guindon, P.H.D. qui discutera de l'éducation et de la rééducation d'un enfant exceptionnel.

L'exécutif du chapitre de l'Assomption-Joliette, compte 46 professionnels tandis que le conseil du Québec de l'Enfance exceptionnelle groupe plus de 700 spécialistes. Cette année, le conseil a pris la décision d'inviter un membre de l'Association des Parents à venir siéger au sein du comité exécutif. Puisque dans notre région, il n'existe qu'une seule association de parents dont les enfants souffrent d'une déficience mentale, on ne comptera qu'un représentant de l'Association des parents des enfants arriérés.

Il va sans dire que cette innovation compte parmi l'une des plus sages décisions de ce groupement.

Cette semaine d'information sur l'enfance exceptionnelle, sera, selon l'un des dirigeants de cette association, reprise dans d'autres régions de la province comme en Mauricie et dans la région de l'Estrie.



(Photo Léon Savard)

L'OUVRETTURE OFFICIELLE DU CLUB DE GOLF de Joliette s'est déroulée en fin de semaine dernière malgré la mauvaise température. Le lendemain, M. Robert Stanfield, chef de l'opposition fédérale,

s'est également rendu sur les lieux. Sur la photo, nous apercevons le président du club, M. Georges Leroux ainsi que le "pro" Jean Millaire.

Quelques mini-nouvelles en provenance du club de golf

JOLIETTE (C.V.) — Avec le retour des beaux jours, débute une nouvelle saison de golf. Il

va sans dire que les amateurs de grand air et les fervents de ce sport se sont rendus en très grand nombre au tournoi de golf du club de Joliette durant ces derniers jours afin d'essayer le parcours.

Pour sa part le "pro" du club, M. Jean Millaire, nous a fait parvenir cette semaine encore, quelques nouvelles de cet endroit.

Ainsi, il nous mentionne que "les constructions présentement en cours vont bon train. Les golfeuses et les golfeurs pourront entrer bientôt dans les nouveaux locaux où l'ambiance et le confort pourront les satisfaire".

Par ailleurs, "le capitaine Normand Leblanc et Mme Robert Gauthier, ont une cédule bien remplie pour la saison à venir. Les amies d'Arnold Palmer et compagnie commencent déjà à envahir et ce, en très grand nombre, le terrain de pratique afin de se mettre en forme pour les compétitions qui vont débiter bientôt. Une invitation est d'ailleurs lancée à tous ceux qui veulent participer à ce sport".

Ceux qui s'interrogent à savoir s'il y avait beaucoup de monde samedi lors de l'inauguration seront bien surpris d'apprendre que oui. Malgré la mauvaise température, les déplacements furent nombreux et tous sont d'avis que les conditions du terrain sont bonnes et que la saison s'annonce comme excellente.

Toutes les dames qui sont intéressées à suivre un cours de golf pourront le faire à partir d'aujourd'hui, 13 heures, alors qu'on leur enseignera la façon de tenir un bâton et d'utiliser un fer n° 5. Comme l'on s'en doute, un goûter sera servi par la suite et un prix de présence sera tiré au sort.

Les dames se sont rendues en grand nombre au club mercredi soir dernier, lors de leur souper d'ouverture. En effet, on y a dénombré 184 dames de Joliette et de la région. Voilà qui est excellent.

En furetant dans Joliette

C'est ce soir à 8 heures que se tiendra à la salle paroissiale de l'église Ste-Geneviève de Berthierville, l'assemblée mensuelle du Cercle Ste-Geneviève des Filles d'Isabelle, on nous rapporte que cette assemblée est des plus importantes.

— O —

Une somme de \$30,000 a été prévue au budget cette année pour l'entretien des rues. De ce montant \$22,150 iront pour les matériaux, \$5,000 aux salaires et \$3,000 en outillage et entretien.

Position du Conseil Economique Régional

L'aéroport doit être aménagé à l'est de l'Autoroute

par Claude VAILLANCOURT
ST-PAUL L'ERMITE — Le Conseil économique régional Lanaudière a adopté hier, à une assemblée générale de ses directeurs, une résolution favorisant, en un sens, la relocation du site de l'aéroport international et demandant au gouvernement du Québec de réagir immédiatement sur le domaine de l'aménagement quel que soit le lieu où serait situé cet aéroport.

Le CERL a pris cette position à la suite d'une demande provenant de M. Guy Larochelle, secrétaire de la conférence permanente des CER.

Il en est venu à cette décision après avoir consulté les dossiers présentés par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Les membres du CERL ont également tenu compte de l'étendue et des limites de leurs connaissances dans le domaine de l'aéronautique.

Le CERL considère que l'aéroport profiterait d'une façon plus certaine à toute l'économie québécoise s'il était situé à l'est de l'autoroute des Laurentides.

Dans leur résolution, les membres mentionnent que le gouvernement du Québec devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour que la province en retire les plus grands bénéfices en exécutant le plus rapidement possible un réseau routier adéquat et complet et en prenant les mesures qui s'imposent pour établir l'infrastructure nécessaire à l'aménagement ordonné du territoire concerné.



(Photo Léon Savard)

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION pour le magasin Steinberg ont débuté cette semaine à l'intersection de la rue Gauthier et du Boulevard Firestone. Un permis de construction de l'ordre de \$197,000 a d'ailleurs été demandé au bureau de la cité. La grandeur approximative du magasin Steinberg est de 22,000 pieds carrés et les

magasins Lasalle construiront une bâtisse de près de 28,000 pieds carrés, adjacente à celle du Steinberg. D'après les informations que nous avons pu obtenir, le magasin Steinberg et le terrain de stationnement seront terminés vers le mois de septembre. C'est la compagnie E. S. Lerner qui a inauguré les travaux.

Le nageathon de Joliette permet de ramasser la somme de \$358.60

JOLIETTE (P.G.) — Les nageurs de Joliette, sous la direction de leur instructeur Bernard Pelland, ont participé à la grande journée connue sous le nom de Nageathon, dimanche dernier à la piscine du CEGEP,

dans le but d'amasser des fonds pour leur équipe ainsi que pour l'équipe nationale. Les 3,580 longueurs qu'ils ont parcourues leur ont permis d'accumuler la somme de \$358 qu'ils ont reçue de leurs différents commanditaires.

lesquels les encourageaient en leur donnant 10 cents de la longueur nagée.

Dix-huit nageurs participèrent à cet événement et seulement un nageur ne termina pas l'épreuve et dut s'arrêter après

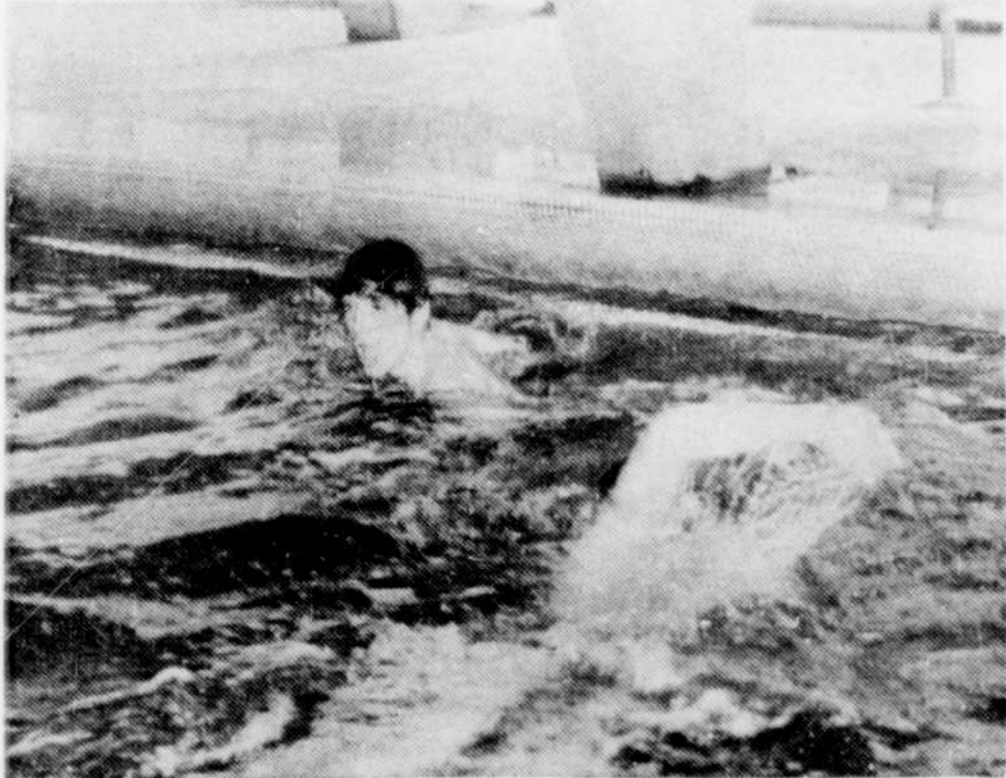
avoir nagé la distance de 100 longueurs.

Voici la liste des 18 participants: Josette et Catherine Desrosiers, Martine Gagnon et Michelle Roy chez les filles et André Malo, Michel Marcoux, Jean-Pierre Laforest, Michel Dubeau, André Pronovost, Normand Malo, René Houde, Robert Charron, Marcel Marcoux, Romeo Gagné, Richard René, André Cantin, Mario Barrette et Luc Piette.

Les deux premiers à terminer l'épreuve furent André Malo et Michel Marcoux qui ne voulurent pas se séparer et terminèrent ensemble après 1 heure et 20 minutes de nage.

La presque totalité des nageurs semblaient en excellente forme après cette épuisante épreuve, qui leur permettait d'amasser des fonds dont tous ont si besoin pour les différentes épreuves qui s'en viennent. On sait que dernièrement l'équipe locale s'était rendue à Jonquière participer à une compétition et qu'elle participera à plusieurs autres durant la saison d'été.

Cette initiative fut suivie avec intérêt par quelques commanditaires et supporters, qui encourageaient les concurrents à terminer leur épreuve. C'est avec beaucoup de joie que l'instructeur Bernard Pelland accueillit le dernier nageur à compléter les 200 longueurs. Il déclarait après cet événement que tous ses nageurs avaient du cœur au ventre et que c'était intéressant de travailler avec un tel groupe.



(Photo Léon Savard)

TROIS MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-SIX longueurs de piscine à \$0.10 la longueur, cela donne bien \$358.60 et c'est en effet, le montant qui a pu être amassé par les jeunes nageurs de Joliet-

te lors de leur nageathon dimanche dernier. Cette photo nous montre l'un de ceux-ci partant vers l'autre extrémité de la piscine.

Le Dr Jacques Perreault élu lieutenant gouverneur

JOLIETTE (C.V.) — Le docteur Jacques Perreault, qui exerce sa profession à Joliette à titre de chirurgien-dentiste a été élu, samedi passé, lieutenant-gouverneur à l'administration du district No 61. Cette élection se situait à l'assemblée générale annuelle de l'organisation Toastmasters qui se tenait à l'hôtel Grand Motor, de Montréal.

Le district No 61 comprend la province de Québec et la partie est de l'Ontario. A lui seul, ce district réunit plus de 60 clubs Toastmasters.

L'assemblée générale annuelle rassemblait environ 300 délégués des clubs Toastmasters du district No 61.

Par cette nomination, le docteur Perreault devient le premier Joliettain à accéder à un poste aussi élevé au sein de l'organisation internationale des clubs Toastmasters.

La population est à même de se rendre compte que le club Toastmasters de Joliette figure parmi les corps qui fonctionnent très bien dans notre cité. Les valeurs culturelles de ce club ont été et seront toujours appréciées par les gens de bon goût.

Le docteur Perreault, à l'exemple de beaucoup d'autres, compte parmi ceux qui avan-

cent le nom de la cité de Joliette avec fierté et qui la représentent très dignement.



(Photo Léon Savard)

C'EST DIMANCHE DERNIER, à l'école Marie-Charlotte de Lanaudière, que fut célébré le 25ème anniversaire de fondation du cercle Charlotte de Lanaudière. Pendant cette soirée, on procéda à l'initiation de 52 nouveaux membres d'Isabelle.

Sur la photo, nous apercevons Mme Yvonne St-Martin, consultante suprême, M. l'abbé Yvon Bélaïr, aumônier diocésain ainsi que Mme Aurèle Mainville, députée régente.

Les loisirs à Joliette

Centre de Loisirs

- 7:00 p.m.: Cours de natation, Josette Desrosiers.
- 7:00 p.m.: Gymnastique pour dames, Mme Henri.
- 7:00 p.m.: Gymnastique sur appareils.
- 7:30 p.m.: Cours de Judo, Louis Blanc.
- 7:30 p.m.: Cours de Yoga, Krishnah Radah.
- 7:30 p.m.: Ballon-valant.
- 8:00 p.m.: Bain public.
- 9:30 p.m.: Cours de natation, Gillas Joly.

BIBLIOTHEQUE

- ADULTES:
- 9:00 a.m. à 12:00 a.m.
- 1:00 p.m. à 6:00 p.m.
- 7:30 p.m. à 9:30 P.M.

ENFANTS:

- 4:00 p.m. à 6:00 p.m.

ARENA:

L'arena sera fermée jusqu'à jeudi soir alors qu'aura lieu l'ouverture officielle de l'exposition industrielle et sportive.

ECOLE ST-PIERRE

Pratique des cadets de la Marine du RCSCC Joliette.

La Société d'agriculture demande l'aide du conseil de Louiseville

LOUISEVILLE (M.B.) — La Société d'Agriculture du comté de Maskinongé demande de l'aide financière relativement à l'Exposition agricole Régionale de 1969 et les autorités municipales ont décidé d'étudier cette demande.

Parmi les autres sujets de discussions, apportés au cours de cette visite des représentants de la Société d'Agriculture, il a été question: (sujets déjà abordés dans des réunions antérieures) du passage d'une rue entre Ste-Dorothée et l'Avenue du Parc; soit du nord au sud de la ville et aussi de changements de clôtures. Enfin, les services du stade pour les fins de l'Exposition ont été demandés par la Société.

De toute façon, ces projets et sujets seront discutés, lors d'une rencontre entre la ville et la direction de cette Société agricole de comté mercredi 7 mai 1969, à l'hôtel de ville.

La tenue de cette exposition annuelle a toujours lieu vers la fin de juillet ou au début du

mois d'août.

Dans le passé (il n'y a pas si longtemps), on se souviendra que l'on avait abordé les possibilités de construction d'une arène sur les terrains de l'exposition, mais l'austérité économique prévalait à Ottawa qu'à Québec empêcherait pour une période indéterminée, la réalisation de ce projet, sur les terrains de la Société d'Agriculture.

Le projet de la ville d'ouvrir une couple de rues en provenance de Ste-Dorothée, et aussi, avec le prolongement de St-Thomas vers l'Avenue du Parc, plus au sud, pourrait devenir un autre sujet de discussions entre la ville et la Société d'Agriculture.

Des rencontres avaient eu

lieu, entre les deux groupes, en rapport avec l'achat par la ville des terrains de l'exposition, mais chaque fois, les prix ne concordent pas avec ceux que la ville proposait.

Une première assemblée, dans l'ancien hôtel de ville avait laissé entrevoir une offre de \$30,000 par la Société, et une seconde dans la nouvel hôtel de ville, cette fois sur l'Avenue St-Laurent, le coût de vente proposé avait monté à \$73,000. Aucune entente ou option n'avait été conclue à l'une ou à l'autre des deux réunions.

A l'occasion de la dernière exposition en 1968, et qui fut un éclatant succès, une demande avait été faite à la ville pour un agrandissement temporaire du terrain, en direction sud. Cette dernière autorisait la Société à enlever sa vieille clôture et à construire une nouvelle, sur une bande de terrain, qui appartenait à la ville, et ce, pour une période d'environ un mois ou un peu plus, et tout dernièrement, par voie de résolution l'administration municipale avertissait la Société qu'elle avait à enlever cette clôture "temporaire".

De toute façon, plusieurs sujets de délibérations seront à l'ordre du jour, entre ces deux organismes mercredi 7 mai, à l'hôtel de ville de Louiseville.



(Photo Lapointe)

JAIME FORN, un cinéaste catalan, natif de Barcelone, parcourt le Canada de l'est à l'ouest pour mieux en étudier le caractère ethnique. Afin de consacrer plus de temps à cette étude, c'est à cheval que M. Forn traverse

notre pays. On le voit ici à Saint-Barthélemy, comté de Berthier où il est l'invité de la famille Liberto Vives, des compatriotes. Sur la photo, de g. à d., M. Liberto Vives, sa fille Martha, son fils Fernando et Mme Vives.

PALACE
GRAND MÈRE
5 - 6 - 7 - 8 - 9 MAI
DEAR JOHN
avec Karl Kulla
AUSSI
L'ACCIDENT
En couleurs

EN VEDETTE
Jacques Desrosiers
JEUDI, 8 MAI
PLAGE IDEAL
Lac-à-la-Tortue, Gaston Côté, prop. Tél.: 538-2464
MERCREDI SOIR:
Bar Danse
MERCREDI
et VENDREDI:
2 orchestres
Les FAUCONS et
Les INSOUIMIS
DIMANCHE SOIR:
CONCOURS
DE DANSE
avec
Gilles et Lucette

Un Espagnol parcourt le Canada à cheval

SAINT-BARTHELEMY (MR) — Jaime Forn, un jeune Catalan de 25 ans, natif de Barcelone, poursuit à travers notre province, un voyage qui a commencé à Toronto. Il a quitté cette ville avec une lettre de l'hon. John Robarts, premier ministre de l'Ontario, lettre dans laquelle celui-ci lui souhaitait bon voyage, à lui et à son cheval "Apache" dans cette Odyssée qu'il a appelée "Canada 1969".

M. Forn a fait des études très sérieuses sur la cinématogra-

phie et aussi sur la mise en scène, ce qui l'a mené, il y a quelques années, en Italie, en Suède, pour y poursuivre, de façon pratique, son expérience.

Le cavalier solitaire a quitté son pays natal, il y a cinq ans, pour les pays déjà mentionnés, et ses voyages l'ont amené à penser à ces études sur les idéologies canadiennes et aussi, au cours des hivers, sur trois tribus indiennes: Algonquins, Iroquois et Sioux, avec lesquels il partagera probablement la tente, sous des froids sibériens, ou encore, les habitations de ces premiers résidents du Canada, avant l'arrivée des Français et des Anglais.

Il a passé au Canada, 1 an et 4 mois, dont 8 à Montréal. Puis, ce fut Toronto, où il avait allé apprendre l'anglais, et finalement, cette décision ultime de l'Odyssée, qui durera exactement deux ans et demi, selon ce qu'il nous a déclaré.

La famille Forn, de Barcelone, comprend cinq enfants, dont trois filles et deux garçons. Le père, fermier, et la mère, sont toujours à Barcelone.

De plus, dans ses prévisions géographiques, Jaime Forn visitera les terres arctiques et les Territoires du Nord-Ouest, et veut se renseigner sur place, et toutes ses observations seront consignées, plus tard, dans un volume que Jaime Forn a l'intention d'écrire.

Comme nous le signalait Jaime, le cheval, un des meilleurs amis de l'homme, lui sert de transport, et à l'occasion de certains qui chantent "Filez, filez, M mon navire", Jaime peut fredonner: "Filez filez, à mon cheval".

C'est, pourrait-on dire, la vie, un peu à la western, et son "16 gallons", ou chapeau de cowboy, prouve, hors de tout doute, qu'il aime son compagnon de voyage qui lors de cette inter-

view, était sur la ferme de M. Benoit Laurendeau, de St-Barthélemy.

Jaime est allé à Ottawa, où il a rencontré le premier ministre du Canada, l'hon. Pierre Elliott Trudeau, de qui il a obtenu l'autographe, et ensuite, à Montréal, où malheureusement, il n'a pu rencontrer le maire, Me Jean Drapeau, et c'est le maire-suppléant, M. Pierre Lorange, qui l'a reçu et lui a aussi remis son autographe.

M. Forn, durant son long et

lent voyage, a l'intention de se rendre au Mexique. Quant à sa carte géographique du trajet (ou des trajets à parcourir), il choisit, de préférence, les chemins secondaires, moins achalandés, et surtout, beaucoup plus tranquilles.

Depuis son départ de Toronto, il y a déjà quelques semaines, M. Forn a connu une journée de pluie et 3 de neige. Quant à "Apache", cela ne semble pas du tout le déranger. La bête est brune, noire et blanche.

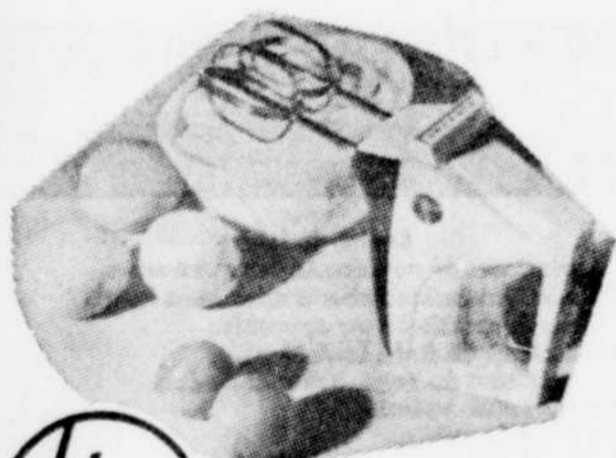
Suggestions de cadeaux pour la **FÊTE DES MÈRES**

EN CETTE OCCASION, LE ROI DES BAS PRIX

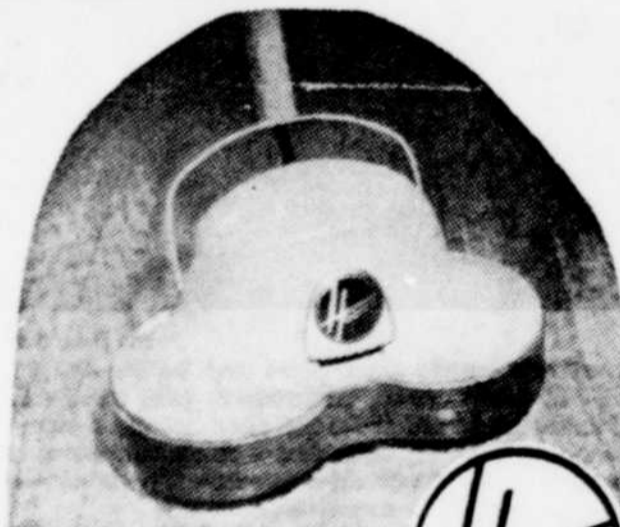
NAP. BOISVERT

vous offre cette semaine de nombreux spéciaux.

HOOVER



MIXETTE de marque HOOVER



POLISSEUSE de marque HOOVER

EN SPÉCIAL:

\$ 12⁰⁰



SÉCHOIR À CHEVEUX Style professionnel HOOVER

EN SPÉCIAL: \$ 27⁹⁵

EN SPÉCIAL:

\$ 19⁹⁵

ASSORTIMENT COMPLET DE DRAPERIES toutes confectionnées. EN SPÉCIAL cette semaine.

\$ 7⁹⁵ la paire.

VASTE CHOIX LAMPES de toutes sortes.

A compter de \$ 2⁵⁰ ch.

PEINTURES

16" x 48"

\$ 8⁸⁸

N'ATTENDEZ PAS, RENDEZ-VOUS CHEZ LE ROI DES BAS PRIX

NAP. BOISVERT

452, 4e RUE

537-7207

SHAWINIGAN

L'endroit idéal où c'est toujours beau, bon, et pas cher.

Membre du Concours Étoile.

Woolworth

DE SHAWINIGAN

Fête des Mères dimanche 11 mai '69

Le plus grand choix de cadeaux en ville se trouve chez Woolworth

JEUDI 8 MAI '69

Le gérant, M. Rousseau et son personnel en guise d'appréciation accordera un escompte de:

10%

À TOUS LES CLIENTS

DÉCOUPEZ CETTE CARTE POUR AVOIR VOTRE 10%

Nous vous invitons spécialement

Nom de l'employé(e) **Woolworth**

Plan de mise de côté disponible

À VOTRE

MAGASIN **Woolworth**

5e RUE

SHAWINIGAN

Date: Jeudi 8 mai 1969

Heure: 9h. a.m. - 9h.30 p.m.

Comme il s'agit d'une vente privée, veuillez présenter cette invitation à la porte.

L'ESCOMPTE HABITUEL DE 10% des employés SERA ACCORDÉ DURANT LA JOURNÉE

Gérant: Adrien Rousseau

LE MONDE... en 24 heures



(Téléphoto PA)

LE PAPE PAUL VI a reçu en audience officielle le secrétaire général des Nations unies, M. U Thant. Le Saint Père était accompagné de son secrétaire privé Mgr Pasquale Macchi. Des rumeurs cir-

culaient au cours de la journée d'hier au Vatican, que le pape Paul VI et U Thant mettraient leurs efforts en commun pour la paix dans le monde.

La pauvreté constitue le plus grand problème de notre siècle

• U Thant en visite à Rome

ROME (AFP) — "La pauvreté criante des deux tiers de l'humanité constitue le plus grand problème de notre siècle", a déclaré mardi U Thant, durant la visite qu'il a faite à Rome à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture FAO.

Le secrétaire général de l'ONU, ainsi que M. Adede Boerma, directeur général de la FAO, ont lancé un appel pour que 400 millions de dollars soient fournis au programme alimentaire mondial PAM ONU-FAO, pour la période de 1971-1972.

"Si le programme alimentaire doit jouer pleinement son rôle au cours de la prochaine décennie, a déclaré, M. Thant devant l'organe directeur du PAM, il est évident pour moi qu'il exigera des ressources substantiellement plus importantes, et j'appuie entièrement la proposition qui a été faite par M. Francisco Aquino, directeur exécutif du PAM, de chercher à atteindre un objectif plus élevé".

De son côté, M. Boerma a déclaré que le PAM dont les ressources proviennent des contributions fournies par les pays membres des Nations unies et de la FAO constituait le canal naturel pour acheminer des biens de production alimentaires vers les masses appauvries.

Importante dissension au sein de l'élément gauchiste

par Cy FOX

PARIS (PC) — La gauche française a continué hier à glisser vers un état paralysant de discussion.

Avec l'élection prochaine en vue de choisir un successeur à Charles de Gaulle, le 1er juin prochain, la gauche semble divisée irrémédiablement contre elle-même et ne s'entend pas sur la meilleure façon de lutter contre la candidature de Georges Pompidou, ancien premier ministre gaulliste et grand favori à la future présidence, en France.

Des observateurs, qui tentent de résumer la situation, ont eu recours à une parole prononcée par André Malraux, ancien gauchiste qui a rallié la cause de de Gaulle après le deuxième conflit mondial.

"En France, a-t-il déclaré un jour, il n'y a que des gaullistes et des communistes".

Par ailleurs, les socialistes non communistes n'ont pas réussi à s'entendre sur un candidat de coalition, à la suite du triomphe remporté par la gauche française lors du récent référendum, triomphe qui a abouti à la démission du général.



(Téléphoto PA)

Entretien Nixon-Gorton

LE PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS, M. Richard Nixon a accueilli au cours de la journée d'hier le premier ministre de l'Australie, M. John G. Gorton au cours d'une brève cérémonie qui se déroulait à la Maison blanche. Les deux hommes d'Etat devaient par la suite s'entretenir de différents problèmes.

Prélude d'une nouvelle offensive généralisée?

• Brusque intensification des attaques vietcong

Amnistie générale portant sur les condamnations et les poursuites judiciaires

• Première décision de Chichester-Clark

BELFAST (AFP) — Le premier ministre d'Irlande du Nord, M. James Chichester Clark, a annoncé hier une amnistie générale portant sur toutes les condamnations et poursuites judiciaires engagées à la suite des manifestations de rue à caractère politique depuis le 5 octobre dernier.

En annonçant cette nouvelle devant le Stormont, le Parlement d'Ulster qui se réunissait pour la première fois depuis son élection, M. Chichester-Clark a précisé que les auteurs de sabotage en Irlande du Nord ne bénéficieraient pas de l'amnistie.

Cette mesure amènera ainsi la libération du pasteur Ian Paisley, le leader des extrémistes protestants, et celle de son second, le major Bunting, qui tous deux purgent une peine de trois mois de prison.

Bernadette Devlin, le plus jeune député des Communes, qui devait comparaître prochainement devant un tribunal d'Ulster pour sa participation à des manifestations, sera également amnistiée. Le nombre exact des manifestants en prison n'est pas encore connu.

SAIGON (AFP) — La brusque intensification des attaques vietcong et nord-vietnamiennes contre des positions américaines, dans la province de Tay Ninh, au nord-ouest de Saigon, en même temps que l'augmentation des bombardements de harcèlement sur l'ensemble du territoire doivent-ils être interprétés comme le prélude d'une nouvelle offensive généralisée? Le commandement américain qui, depuis la fin de la quatrième offensive, a prêté que "l'ennemi" en lancerait une cinquième, n'est pas encore en mesure de répondre à cette question.

Les observateurs militaires constatent qu'après plusieurs se-

maines d'un répit relatif, l'adversaire se montre soudainement très agressif, lançant des assauts meurtriers sur des bases bien défendues qu'il ne réussit pas à enlever même s'il parvient à enfoncer parfois le périmètre de défense.

Dans les dernières 24 heures, cinq assauts ont ainsi été lancés et repoussés dont quatre dans la région de Tay Ninh et un au sud de Danang.

Signification?

Interrogé sur la signification qu'il donne à ces attaques, un porte-parole du commandement américain a déclaré qu'elles ne semblaient pas "coordonnées" et qu'elles pouvaient n'être

qu'une réaction à "la pression militaire américaine", dans les zones proches du Cambodge.

Quant au général Hoang Xuan Lam, commandant de la première région tactique comprenant les cinq provinces septentrionales du Sud-Vietnam jusqu'à la zone démilitarisée, il n'a aucun doute sur les intentions de l'ennemi. "Les communistes se sont retirés dans les régions proches de la frontière laotienne pour préparer de nouvelles grandes attaques", a-t-il déclaré. Ces attaques, a-t-il ajouté, ne pourront pas atteindre l'envergne de l'offensive générale du Tet de 1968, mais elles pourraient être déclenchées dans le courant du mois de mai.

le Salon Six

Invitation à la marche...

a) Chaussures de marche très "swing" et très confortables. Avec un petit talon. Tan, brun ou blanc. \$10.66

b) La dernière mode et le confort. Chaussures à talon large, disponibles dans les teintes de bleu, brun, beige ou blanc. \$13.66

c) Ravissantes chaussures tout-aller. Se porte aussi bien avec robe qu'avec pantalon. Bleu, tan, gris, beige ou blanc. \$13.66

328, DES FORGES — TROIS-RIVIÈRES
TÉL.: 376-4666
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ET C. O. D. ACCEPTÉES

Il y a trois sortes de saleté.



Hoover les déloge toutes grâce au nettoyage triple effet!

Vos tapis peuvent paraître propres, mais ils ne le sont pas tant que toute la saleté qu'ils retiennent n'a pas été enlevée: peluches et poils d'animaux amassés



à la surface... poussière fine retenue entre les poils du tapis... grains de sable minuscules enfouis à la base de ces poils. Trois sortes de saleté à enlever... mais un seul aspirateur suffit: un Hoover vertical à triple effet, le seul appareil qui batte, tout en balayant, tout en nettoyant et qui élimine toute la saleté.

Le Hoover soulève le tapis sur un coussin d'air. Il peigne le poil et lui redonne du gonflant tout en éliminant la saleté superficielle. Il bat le tapis pour faire remonter le sable à la surface... et il élimine toutes ces impuretés par une aspiration puissante.

Les aspirateurs verticaux Hoover présentent de nombreux autres avantages. Par exemple, le sac à poussière jetable, étanche à la poussière. Ou encore les accessoires (fournis en supplément) qui les rendent aussi pratiques que tout autre genre d'aspirateur pour le nettoyage des tentures, rembourrages et sols nus.

Avec le Dial-A-Matic Hoover, un cadran permet même de choisir le type d'aspiration convenant parfaitement au nettoyage que vous vous proposez de faire.

Mais de tous ces avantages, le plus remarquable est sans aucun doute le nettoyage triple effet, caractéristique exclusive à Hoover.

Voyez le Dial-A-Matic Hoover et les autres aspirateurs Hoover à nettoyage triple effet. Passez chez le marchand Hoover.



SEULS LES ASPIRATEURS VERTICAUX HOOVER

battent, tout en balayant, tout en nettoyant!





(Photo Le Nouvelliste)

UN HOMMAGE PARTICULIER a été rendu aux personnalités féminines du Festival de l'Érable de Plessisville et aux responsables des manifestations au programme pour la période du 25 avril au 4 mai.

tion dans le gouvernement du Québec, était représenté par M. René Bernatchez, député du comté de Lotbinière.

Hommage à la nouvelle reine

Autre subvention de \$2,000 au Festival de l'Érable

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Depuis cinq ans, je vois le Festival de l'Érable de Plessisville et je suis très heureuse d'y prendre une part plus étroite cette année, à titre de reine.

joint parlementaire pour le représenter personnellement. M. René Bernatchez, député de Lotbinière à l'Assemblée nationale, a ainsi remplacé l'hon. Vincent pour la principale cause au programme de la soirée.

Festival de l'Érable de Plessisville pour 1969.

Le député a aussi déclaré qu'il appuiera la réalisation d'un projet dont on parle depuis quelque temps à Plessisville. Il a promis son entière collaboration pour que la ville de l'Érable ait au plus tôt un endroit où les sports d'hiver, sur glace, pourront être pratiqués à l'abri, faisant ainsi allusion à une arène.

Une "Cabane à sucre"

Pour sa part, Son Hon. le maire M. Marcel Collin a souligné que se réalise le projet d'une "cabane à sucre" qui serait un attrait touristique pour Plessisville et les Bois-Francs.

conférencier d'honneur, une invitation a été faite pour une plus grande consommation domestique des produits de l'érable, un produit typiquement québécois, a fait remarquer M. Jean-Marie Fortier, président de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec.

Des récompenses

Tous les orateurs qui ont pris la parole au cours de la soirée ont rendu hommage à Annie Première, aux princesses et souligné le travail accompli par les responsables du Festival de l'Érable 1969 et à tous les collaborateurs. En remerciant le

Plusieurs agronomes ont pris part aux activités de ce gala de la reine. Leurs porte-parole ont souligné que 40 pour cent de toute la production nationale des érables provenait du secteur No 3 du Québec, soit les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.

Le Festival de l'Érable récompense les gagnants des différents concours

PLESSISVILLE (G.A.B.) — L'attribution de récompenses était au programme de la manifestation qui a mis le point final aux activités du Festival de l'Érable 1969, à Plessisville. Ces récompenses ont été remises aux heureux participants des concours, jeux et compétitions qui ont eu lieu sous les auspices du Festival de l'Érable. La distribution s'est faite sous la grande tente et sous la présidence d'honneur de Annie Première (Mlle Annie Drouin) reine du Festival de l'Érable 1969.

Agathe, a remporté les honneurs pour le bûchage. Dans la catégorie des scies mécaniques, les gagnants sont les suivants: M. Clément Gagnon de Plessisville, dans la catégorie des 6 forces, M. Claude Filion de Lourdes, dans celle des 5 forces, M. René Blier de Lourdes dans celle des 4 forces et M. Gaëtan Provencher de Plessisville dans celle des 3 forces.

Autre concours

Un des directeurs du Festival de l'Érable, M. Gaspar Vigneault, a gagné le concours des barbuis; il en avait une belle barbe et plusieurs, même des femmes, y ont touché. Pour le bal costumé, Mlle Georgette Marcoux et M. Gilbert Gagnon ont remporté les honneurs. Le tournoi de souape à la corde Molson a été gagné par l'équipe de Manseau, avec celle de St-Germain-de-Grantham comme finaliste.

Slage et bûchage

Le concours à la "sciente" a été gagné par M. Napoléon Mercier de Desquet. A la hache, c'est M. Réal Poirier de Ste-Agathe qui s'est classé premier. M. Michel Poirier, aussi de Ste-

Aux quilles, pour la salle St-Edouard, M. Maurice Patry s'est classé premier aux petites, M. Gaëtan Brûlé a gagné pour les grosses. Mme Marvèle Rouleau a remporté les honneurs chez les femmes et Claude Beaudoin s'est classé premier chez les étudiants. Pour sa part, M. Victorin Samson a gagné le tournoi organisé à la salle de quilles du centre des Loisirs.

La réunion aura lieu à Drummondville

L'ACCQ souligne son 25e anniversaire par un banquet des anciens présidents

DRUMMONDVILLE (D.N.C.) — Pour souligner d'une façon bien concrète son 25e anniversaire de fondation, l'Association de la construction du Centre du Québec (ACCQ) honorera tous ses anciens présidents lors d'un banquet qui aura lieu vendredi, le 16 mai prochain, au motel Le Dauphin, de Drummondville.

M. Yvon Deshaies, lui-même un ex-président, a été désigné pour organiser cette activité et il a dévoilé le programme de la soirée, lors de la récente assemblée mensuelle des membres, tenue au motel les "4 Saisons".

Au cours de ce banquet, on procédera à la remise d'une plaque souvenir à tous ceux qui ont présidé

cet organisme patronal au cours des 25 dernières années. Seulement deux d'entre eux sont décédés, mais le président fondateur M. Archambault, sera présent.

Une danse couronnera cette soirée et c'est l'orchestre de Marcel Larocque qui fera les frais de la musique.

Pour l'occasion, plusieurs dirigeants de la Fédération provinciale ont accepté de participer à ce banquet et d'ailleurs le nouveau directeur général Me Michel Dion, fournira une description des nouvelles structures qui régiront dorénavant l'organisme provincial, structures adoptées lors du dernier congrès annuel.

Tous les constructeurs et leurs amis, accompagnés de leurs épouses, ont été invités à venir rendre un hommage à ces anciens présidents.

Cinq candidates en lice au titre de Reine des Jeunes ruraux

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le couronnement de la reine de l'Association des jeunes ruraux se déroulera samedi le 17 mai à la salle de l'Académie de danse provinciale de Victoriaville. En effet, cinq jeunes filles sont actuellement en lice et se sont présentées comme duchesses à ce concours annuel. Ces duchesses sont de Warwick, France Moreau, de Tingwick,

Suzanne Hinse, de St-Wenceslas, Madeleine Bélanger, d'Aston-Jonction, France Lamothe et de Ste-Elisabeth de Warwick, Chantal Desrochers. Le président de l'Association des jeunes ruraux est M. Pierre Gaudet d'Aston-Jonction. Cet organisme compte 1,000 membres dans la région qui couvre les quatre comtés du diocèse de Nicolet.



(Photo Le Nouvelliste)

Visite du consul général des Etats-Unis

LE CONSUL GENERAL DES ETATS-UNIS AU QUEBEC, M. Joseph Mantlor, a été accueilli par la ville de Shawinigan, lundi après-midi, à l'hôtel de ville. M. Mantlor a souligné les liens étroits qui existent entre les Etats-

Unis et le Québec. Ci-dessus, M. Maurice Bruneau, maire de Shawinigan, M. Mantlor et M. Yvon Boisvert, greffier.

Au conseil municipal de Shawinigan

SHAWINIGAN (D.B.) — Le conseil municipal a pris connaissance de trois soumissions en vue de l'achat d'une machine à souder. C'est la Compagnie Canadienne d'Oxygène Liée qui a présenté la plus basse, au montant de \$2,895.36, suivie de B.C. Oxygène Liée, avec une soumission de \$2,876.58 et enfin, Provincial Gas and Welding Supplies, avec une soumission de \$3,134.25.

Les chiffres du budget

L'ouverture de l'assemblée publique de lundi soir a été retardée d'environ une demi-heure. Ce retard est dû au fait que les membres du conseil, réunis en comité privé, mettaient une dernière main à la préparation du règlement de budget. Cette réunion, à laquelle le trésorier ne participait pas, a été reprise pendant un ajournement à huis-clos d'une durée d'environ une demi-heure également.

Un emprunt

Une résolution a été adoptée en vue de demander à la Com-

mission municipale de Québec la permission d'emprunter une somme n'excédant pas \$3,000 dans le but d'acheter une machine à souder.

Les trous

Le conseiller Robert Beaulieu a fait une mise au point au sujet des nombreux trous qui gênent la circulation le long des principales rues de la ville en disant que "l'asphalte d'été" n'était pas prêt avant aujourd'hui.

Subdivisions

Le conseil a refusé d'approuver les subdivisions 35-48 et 35-49 en raison de leur localisation près d'un cul-de-sac. Par ailleurs, l'urbaniste de la ville, M. Gilles Dufresne, a émis l'opinion qu'un autre lot, portant le numéro 51-66, pouvait être approuvé, mais que le lot 51 avait été morcelé sans ordre.

Lettre à la CSN

Le conseil municipal a remis à plus tard sa décision de répondre à une lettre qui lui était

adressée par le conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan. Cette lettre concernait l'engagement de l'analyse au département du personnel.

Félicitations à M. Philippe Demers

Le conseil municipal a adressé un message de félicitations à l'endroit du Dr Philippe Demers, député de Saint-Maurice à l'Assemblée nationale pour sa récente nomination auprès du

ministre du Travail, l'hon. Bellemare.

Avis de motion

Le conseiller Claude Bédard a présenté un avis de motion visant à présenter un règlement d'emprunt de \$30,000 pour la réalisation de travaux d'épaves et d'aqueduc. Un autre avis de motion a été présenté dans le but de décréter la fermeture d'un tronçon de rue dans le secteur de la Coopérative d'Habitations St-Georges. Un troisième avis de motion a été présenté pour la construction de trottoirs.

Les conseillers Bolduc et Baribeault nommés sur le comité de stationnement

SHAWINIGAN (J.A.D.) — Les conseillers Claude Bolduc et Conrad Baribeault ont été nommés par le conseil municipal de Shawinigan pour siéger au comité de stationnement, qui sera mis sur pied afin d'étudier les possibilités de construire un parc de stationnement étage dans le centre-ville de Shawinigan. Deux membres de l'Union Commerciale Mauricienne Inc., seront aussi nommés pour siéger à ce comité.

Le comité sera convoqué d'ici quinze jours afin de tenir une assemblée pour étudier les pos-

sibilités de doter le centre commercial d'un terrain de stationnement.

Un porte-parole de l'U.C.M. a laissé savoir que ce comité obtiendrait l'appui total de ce mouvement.

Par ailleurs, il semble qu'on aurait établi dès le départ, que ce terrain de stationnement étage pourrait être défrayé par les marchands et hommes d'affaires du secteur, selon un programme qui sera clairement défini par le comité du stationnement.

Exposition artisanale

SHAWINIGAN (J.A.D.) — L'AFEAS Ste-Hélène organise une exposition artisanale les 9 et 10 mai, au Centre communautaire de la paroisse. Une invitation spéciale est lancée aux membres des cercles AFEAS de la ville ainsi qu'au public d'as-

sister à cette exposition. Pour élargir cette exposition, deux chansonniers de chez nous feront les frais du divertissement. Ce sont MM. Michel Roy et Gilles Proulx. L'entrée est gratuite à cette exposition.

Un 400e membre adhère à la Chambre de Commerce du comté

DRUMMONDVILLE (D.N.C.) — M. Gaston Beaudoin, vice-président de "Les industries de l'Est Limitée" est devenu le 400e membre à adhérer à la Chambre de commerce du comté de Drummond, faisant de cet organisme le cinquième en importance dans la province de Québec.

C'est durant la semaine nationale des Chambres de Commerce que le président Charles Adam a fait la remise du certificat à M. Beaudoin, à l'occasion d'une conférence de presse au secrétariat de la Chambre, rue Saint-Jean.

Drummondville contée...

DRUMMONDVILLE (D.N.C.) — Le Centre culturel de Drummondville présentera un autre spectacle dimanche soir et cette fois ce seront les Peintres de la Gamme qui seront en vedette. Ce groupe vocal mixte a élargi de beaucoup sa popularité au cours des dernières années et il a eu l'opportunité de se produire dans plusieurs salles de la province. Les Peintres de la Gamme ont mis au point un répertoire tout nouveau pour cette soirée du 11 mai. Le public de Drummondville et de la région est invité à assister à ce spectacle.

C'est par une dégustation de vins et fromages que l'on inaugurera les nouveaux locaux du magasin Canadian Tire, qui est maintenant installé dans l'ancienne salle de quilles Champion, rue Cockburn.

M. Camille McKenzie, propriétaire de ce commerce, a lancé une invitation à plusieurs personnalités de Drummondville qui participeront à cette cérémonie d'ouverture ce soir.

La corporation du village de Grantham-Ouest s'est donné un nouveau secrétaire-trésorier en la personne de Me Paul Biron, de Drummondville. A la suite de cette nomination, le nouveau bureau de la corporation est situé au 302, rue Lindsay.

Au moins 125 couples du diocèse de Nicolet, tout particulièrement de Drummondville et de Victoriaville, ont pris part au premier congrès diocésain des Foyers Notre-Dame qui s'est tenu à Drummondville dimanche.

Son Excellence Mgr Albertus Martin a accepté l'invitation des dirigeants de ce mouvement en venant célébrer la messe avant le banquet qui a terminé cette journée d'étude.